

Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux

Numéro de dossier : 25-MIN-67-D1
Date du repérage : 22/07/2025

Références réglementaires et normatives	
Textes réglementaires	La mission est effectuée en application de l'article L4412-2 du Code du Travail, décret n° 2017-899 du 9 mai 2017 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations, arrêté du 16 juillet 2019 modifié relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations réalisées dans les immeubles bâtis.
Norme d'aide à la méthodologie	Norme NF X 46-020 d'Août 2017 : Repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante dans les immeubles bâtis

Immeuble bâti visité	
Adresse	Rue : BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE BATIMENT H - AILE BL 1 Code postal, ville : 35000 RENNES
Périmètre de repérage :	<u>Description des travaux</u> : -Réfection de l'étanchéité de la toiture terrasse -Remplacement des équipements de ventilation et froid -Dépose et repose ponctuelle des plafonds -Désamiantage des sols en entier (sauf sur les mezzanines qu'une bande au pignon) -Doublage thermique par l'intérieur + ponctuellement quelques cloisons -Pose de stores intérieurs -Remplacement des luminaires par des LED -Réfection du logement en toiture -Transformation du logement duplex du RdC en bureaux -Réfection partielle + Raccordements sur réseaux extérieurs existants -Réfection du WC Bibliothèque -Mise en place d'une barre de douche WC homme <u>Supports diagnostiqués</u> : <u>LOGEMENT TOITURE</u> <u>Cuisine</u> : Sol, Plinthe, Faïence, Murs, Plafond, Poutre <u>Buanderie 1</u> : Faux-plafond <u>WC</u> : Sol, Plinthe, Murs, Plafond <u>Buanderie 2</u> : Sol, Faïence, Murs, Plafond <u>Chambres</u> : Sol, Murs, Plafond <u>Séjour</u> : Sol, Murs, Plafond <u>Salle de bain</u> : Sol, Murs, Plafond, Plinthe, Faïence <u>LOGEMENT DUPLEX</u> <u>Cuisine</u> : Sol, Plinthe, Murs, Plafond, Faïence <u>WC</u> : Sol, Plinthe, Faïence, Murs, Plafond <u>Couloir</u> : Sol, Murs, Plafond <u>Chambres</u> : Sol, Murs, Plafond <u>Salle de bain</u> : Sol, Murs, Plafond, Plinthe, Faïence <u>Palier</u> : Sol, Murs, Plafond <u>BIBLIOTHEQUE</u> <u>WC</u> : Sol, Murs, Plafond, Faïence, Plinthe <u>Sanitaire homme – douche</u> : Faïence
Fonction principale du bâtiment :	 Enseignements supérieur/Recherche
Année de construction :	 < 1997

Le propriétaire et le donneur d'ordre	
Le(s) propriétaire(s) :	Nom et prénom : UNIVERSITE RENNES 2 Adresse : PLACE DU RECTEUR HENRI LE MOAL 35000 RENNES
Le donneur d'ordre	Nom et prénom : Mme RANNOU LERAY Tiphaine Adresse : BATIMENT D - CAMPUS VILLEJEAN BUREAU D211 35000 RENNES

Le(s) signataire(s)				
	NOM Prénom	Fonction	Organisme certification	Détail de la certification
Opérateur(s) de repérage ayant participé au repérage ----- Personne(s) signataire(s) autorisant la diffusion du rapport	BOUCHER Pierre-Yves	Opérateur de repérage	ABCIDIA CERTIFICATION Domaine de Saint Paul - Bat: A6 - 4e étage - BAL N° 60011 - 102, route de Limours - 78470 Saint-Rémy-lès-Chevreuse	Obtention : 25/02/2022 Échéance : 24/02/2029 N° de certification : 22-1606
Raison sociale de l'entreprise : CHEVALIER DIAG (Numéro SIRET : 913 414 728 00042) Adresse : 14 RUE DE FOUGERES, 35460 SAINT-BRICE-EN-COGLES Désignation de la compagnie d'assurance : AXA France IARD Numéro de police et date de validité : 11002336104 - 01/01/2026				

Le rapport de repérage
Date d'émission du rapport de repérage : 08/08/2025,
Diffusion : le présent rapport de repérage ne peut être reproduit que dans sa totalité, annexes incluses
Pagination : le présent rapport avec les annexes comprises, est constitué de 77 pages

Conclusion amiante :

Dans le cadre de mission décrit en tête de rapport, il a été repéré :

- **des matériaux et produits contenant de l'amiante après analyse en laboratoire :**
 - o Colle de plinthe (Logement duplex - Wc) (Echantillon 26)
 - o Revêtement de sol souple + colle noire + ragréage gris (Logement duplex - Couloir) (Echantillon 28)
 - o Sol identique au prélèvement n° 28 (Logement duplex - Cage d'escalier + Palier) (ZPSO 6)

Sommaire

- 1 Les conclusions**
- 2 Le(s) laboratoire(s) d'analyses**
- 3 La mission de repérage**
 - 3.1 L'objet de la mission
 - 3.2 Le cadre de la mission
 - 3.2.1 L'intitulé de la mission
 - 3.2.2 Le cadre réglementaire de la mission
 - 3.2.3 L'objectif de la mission
 - 3.2.4 Le programme de repérage de la mission réglementaire.
 - 3.2.5 Le périmètre de repérage effectif
- 4 Conditions de réalisation du repérage**
 - 4.1 Bilan de l'analyse documentaire
 - 4.2 Date d'exécution des visites du repérage in situ
 - 4.3 Écarts, adjonctions, suppressions par rapport aux normes en vigueur
 - 4.4 Plan et procédures de prélèvements
- 5 Résultats détaillés du repérage**

Liste des matériaux ou produits contenant de l'amiante, conséquences réglementaires
- 6 Signatures**
- 7 Annexes**

1. – Les conclusions

Dans le cadre de mission décrit à l'article 3.2 les locaux ou parties de locaux, composants ou parties de composants qui n'ont pu être visités et pour lesquels des investigations complémentaires sont nécessaires afin de statuer sur la présence ou l'absence d'amiante :

Localisation	Parties du local	Raison
Néant	-	

2. – Le(s) laboratoire(s) d'analyses

Raison sociale et nom de l'entreprise :..... ITGA

Adresse :..... Parc Edonia – Bâtiment R – Rue de la Terre Adélie – CS n° 66862 35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX

Numéro de l'accréditation Cofrac :..... 1-5967 / SIREN 394082697

3. – La mission de repérage**3.1 L'objet de la mission**

Dans le cadre de la réalisation de travaux dans l'immeuble bâti, ou de la partie d'immeuble bâti, décrit en page de couverture du présent rapport, la mission consiste à repérer dans cet immeuble, ou partie d'immeuble, les matériaux ou produits contenant de l'amiante.

3.2 Le cadre de la mission**3.2.1 L'intitulé de la mission**

«Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux».

3.2.2 Le cadre réglementaire de la mission

La mission est effectuée en application de l'article L4412-2 du Code du Travail, décret n° 2017-899 du 9 mai 2017 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations, arrêté du 16 juillet 2019 modifié relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations réalisées dans les immeubles bâtis.

3.2.3 L'objectif de la mission

«Le repérage a pour objectif d'identifier et de localiser tous les matériaux et produits contenant de l'amiante situés dans la zone impactée par les travaux.»

Des listes de matériaux pouvant contenir de l'amiante sont définies de façon non exhaustive dans l'annexe 1 de l'arrêté du 16 juillet 2019.

Le programme de travaux

Le programme de travaux est défini par le donneur d'ordre selon l'arrêté du 16 juillet 2019 modifié

3.2.4 Le programme de repérage

Le programme de repérage est défini par l'arrêté du 16 juillet 2019 modifié et de son annexe 1.

1 - Couvertures, Toitures, Terrasses et étanchéités	Plaques ondulées et planes
	Ardoises, bardeaux bitumineux
	Éléments associés à la toiture
	Éléments sous toiture
	Étanchéité de toiture terrasse
	Fenêtres de toit, lanternaux, verrières
2 - Parois verticales extérieures et Façades	Façades légères, murs rideaux, bardages, panneaux sandwich
	Isolant et protection thermique ou acoustique sous bardage
	Façades lourdes y compris poteaux
	Menuiseries extérieures
	Éléments associés aux façades
3 - Parois verticales intérieures	Murs et cloisons maçonnés
	Poteaux
	Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)
	Gaines et coffres verticaux
	Portes coupe-feu, pare-flamme, isothermiques, frigorifiques
	Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres
4 - Plafonds et faux plafonds	Plafonds
	Poutres et charpentes
	Poutres et charpentes
	Gaines et coffres horizontaux
	Faux plafonds
	Suspentes et contrevents
5 - Planchers et planchers techniques	Revêtements de sols
6 - Conduits et accessoires intérieurs	Conduits de fluides (air, eau, vapeur, fumée, échappement, autres fluides)
	Clapets / volets coupe-feu
	Vide-ordures
7 - Ascenseurs, monte-charges et escaliers mécaniques	Portes et cloisons palières
	parois des équipements
	Matériels en machinerie
8 - Équipements divers et accessoires	Chaudières (mixtes, collectives), chauffe bains, radiateurs gaz modulables, Poêles à bois à fuel, à charbon, Groupes électrogènes
	Convecteurs et radiateurs électriques
	fusibles à broche
	canalisations électriques préfabriquées
	Coffres-forts
	Portes de placard, baignoires et éviers métalliques
	Jardinières, bac à sable incendie
9 - Fondations et soubassements	Étanchéité des murs enterrés
	Parois verticales et horizontales enterrées
	Conduits et fourreaux
10 - Aménagements, voiries et réseaux divers	Conduits, Siphons
	Voiries
	Espaces sportifs
	Aménagements extérieurs

3.2.5 Le périmètre de repérage effectif

Il s'agit de l'ensemble des locaux ou parties de l'immeuble concerné par la mission de repérage figurant sur le schéma de repérage joint en annexe à l'exclusion des locaux ou parties d'immeuble n'ayant pu être visités.

Programme détaillé des travaux :

- Réfection de l'étanchéité de la toiture terrasse
- Remplacement des équipements de ventilation et froid
- Dépose et repose ponctuelle des plafonds
- Désamiantage des sols en entier (sauf sur les mezzanines qu'une bande au pignon)
- Doublage thermique par l'intérieur + ponctuellement quelques cloisons
- Pose de stores intérieurs
- Remplacement des luminaires par des LED
- Réfection du logement en toiture
- Transformation du logement duplex du RdC en bureaux
- Réfection partielle + Raccordements sur réseaux extérieurs existants
- Réfection du WC Bibliothèque
- Mise en place d'une barre de douche WC homme

Descriptif des pièces visitées

Logement toiture - Cuisine,
 Logement toiture - Buanderie 1,
 Logement toiture - Wc,
 Logement toiture - Buanderie 2,
 Logement toiture - Chambre 4,
 Logement duplex - Cuisine,
 Logement duplex - Wc,
 Logement duplex - Couloir,
 Logement duplex - Chambre 1,
 Logement duplex - Salle de bain,

Bibliothèque - Wc,
 Bibliothèque - Sanitaire homme - douche,
 Logement toiture - Salle de bain,
 Logement toiture - Wc + Buanderie 2,
 Logement toiture - Chambres 1 & 2,
 Logement toiture - Couloir,
 Logement toiture - Chambres 1-2-3 + Séjour,
 Logement duplex - Buanderie,
 Logement duplex - Buanderie + WC,
 Logement duplex - Cage d'escalier,
 Logement duplex - Chambre 2 + Palier

4. – Conditions de réalisation du repérage

4.1 Bilan de l'analyse documentaire

Documents demandés	Documents remis
Rapports concernant la recherche d'amiante déjà réalisés	-
Documents décrivant les ouvrages, produits, matériaux et protections physiques mises en place	-
Éléments d'information nécessaires à l'accès aux parties de l'immeuble bâti en toute sécurité	-

Observations : Néant

4.2 Date d'exécution des visites du repérage in situ

Date(s) de visite de l'ensemble des locaux : 22/07/2025

4.3 Écarts, adjonctions, suppressions par rapport aux normes en vigueur

La mission de repérage s'est déroulée conformément aux prescriptions de la norme NF X 46-020, révision d'Août 2017 et de l'arrêté du 16 juillet 2019.

Observations	Oui	Non	Sans Objet
Plan de prévention réalisé avant intervention sur site	-	-	X
Vide sanitaire accessible			X
Combles ou toiture accessibles et visitables			X

4.4 Plan et procédures de prélèvements

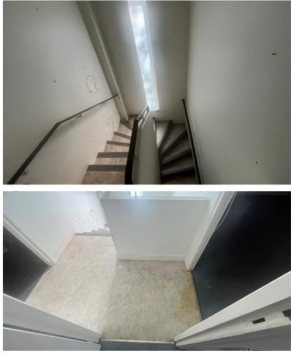
L'ensemble des prélèvements a été réalisé dans le respect du plan et des procédures d'intervention.

5. – Résultats détaillés du repérage

Liste des matériaux ou produits contenant de l'amiante, états de conservation, conséquences réglementaires
 (fiche de cotation)

Matériaux ou produits contenant de l'amiante

Localisation	Identifiant + Description	Conclusion (justification)	Photo
Logement duplex - Wc	Identifiant: 026 Description: Colle de plinthe	Présence d'amiante (Après analyse en laboratoire)	
Logement duplex - Couloir	Identifiant: 028 Description: Revêtement de sol souple + colle noire + ragréage gris	Présence d'amiante (Après analyse en laboratoire)	

Localisation	Identifiant + Description	Conclusion (justification)	Photo
Logement duplex - Cage d'escalier + Palier	Identifiant: ZPSO 6 Description: Sol identique au prélèvement n° 28	Présence d'amiante (Sur connaissance de l'opérateur)	

6. – Signatures

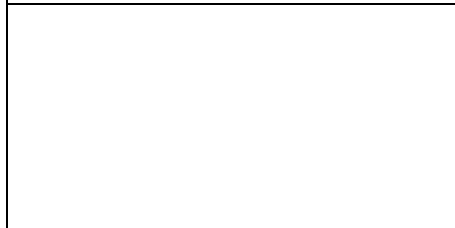
Nota : Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par **ABCIDIA CERTIFICATION - Domaine de Saint Paul - Bat: A6 - 4e étage - BAL N° 60011 - 102, route de Limours - 78470 Saint-Rémy-lès-Chevreuse**

Fait à **SAINT-BRICE-EN-COGLES**, le 08/08/2025

Par : **BOUCHER Pierre-Yves**



Signature du représentant :



ANNEXES

Au rapport de mission de repérage n° 25-MIN-67-D1

Sommaire des annexes

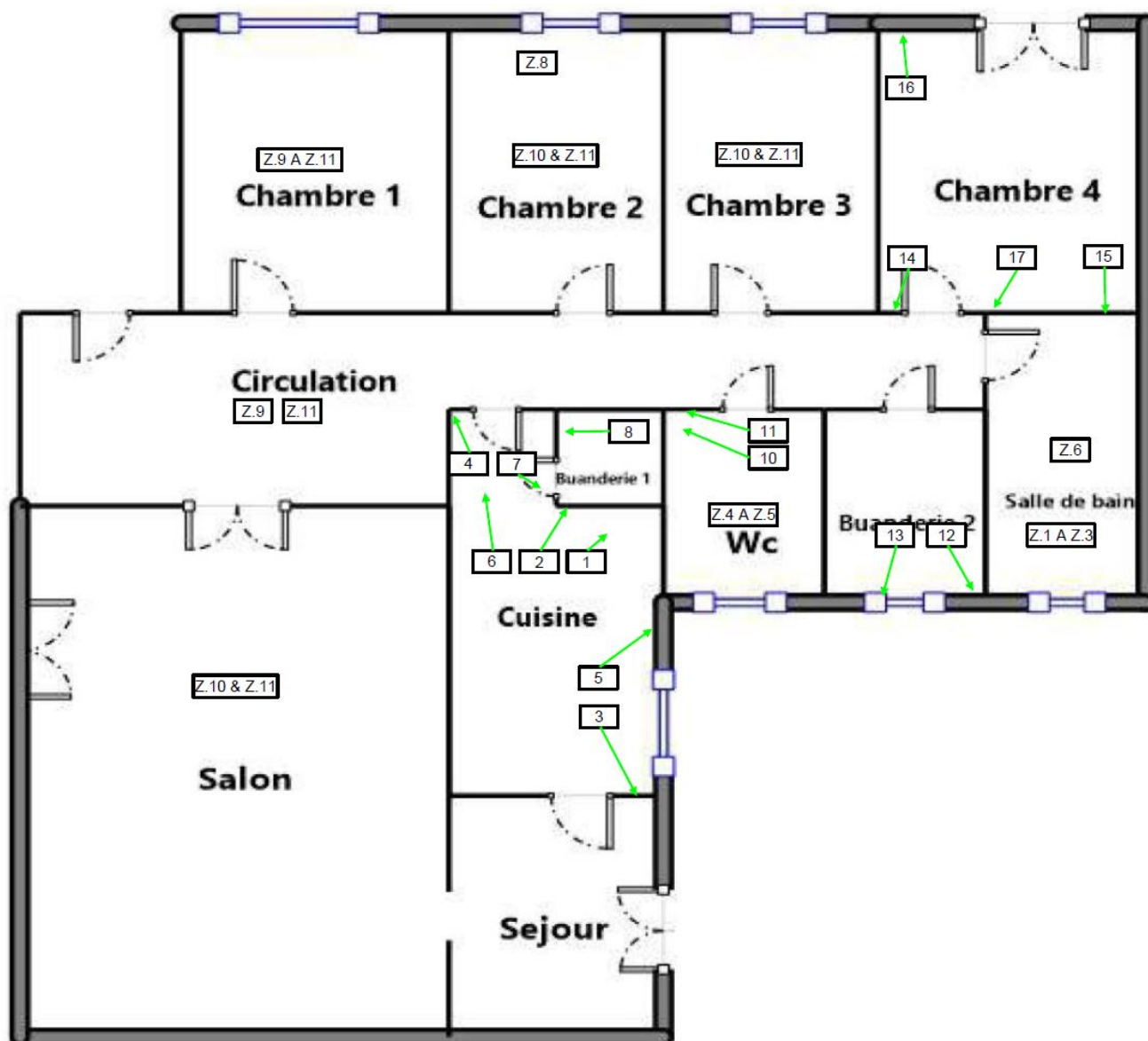
7 Annexes

- 7.1 Schéma de repérage
- 7.2 Rapports d'essais
- 7.3 Conséquences réglementaires et recommandations
- 7.4 Documents annexés au présent rapport

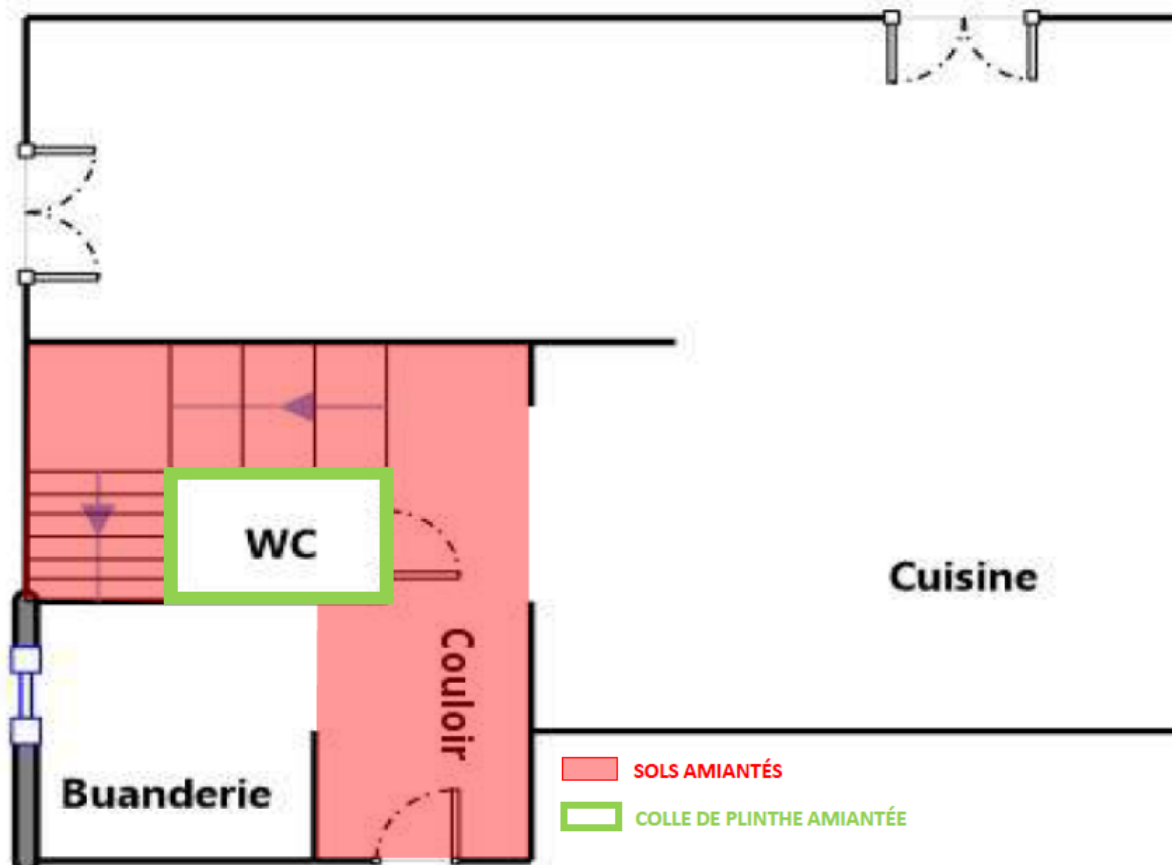
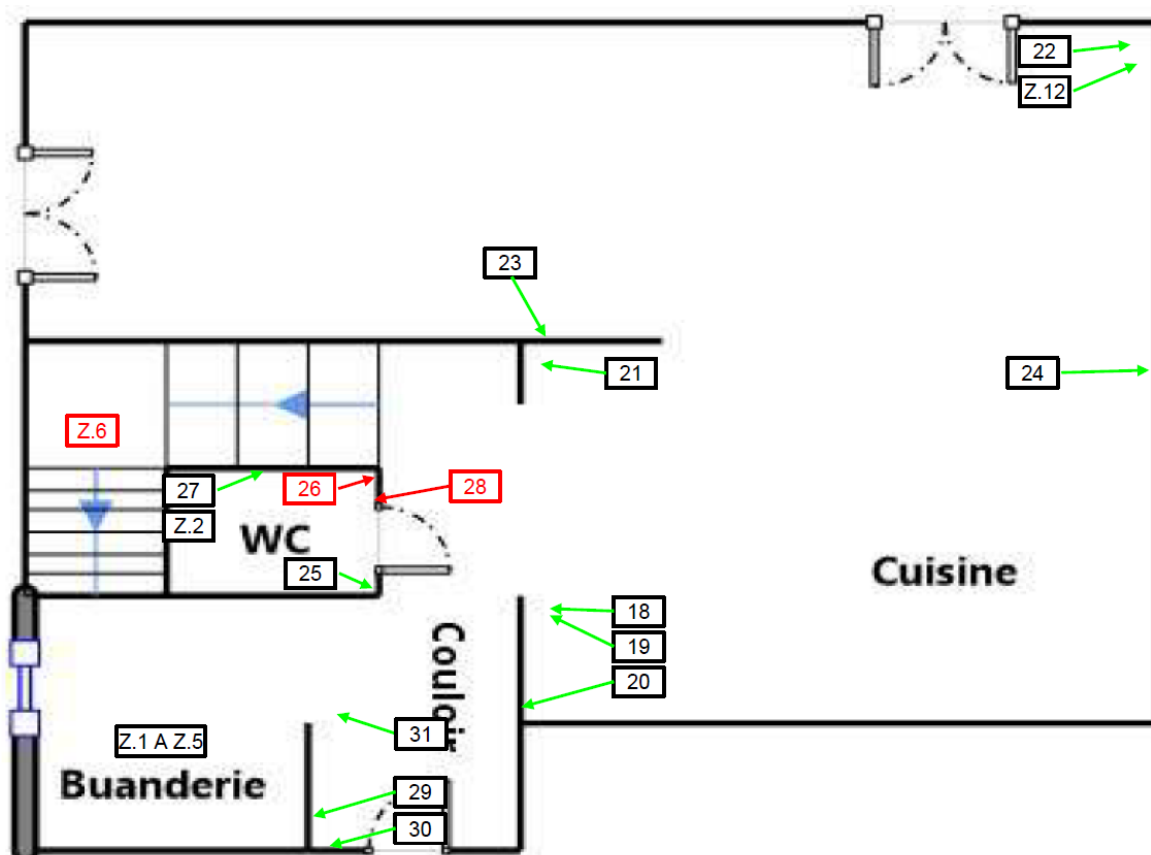
7.1 - Annexe - Schéma de repérage

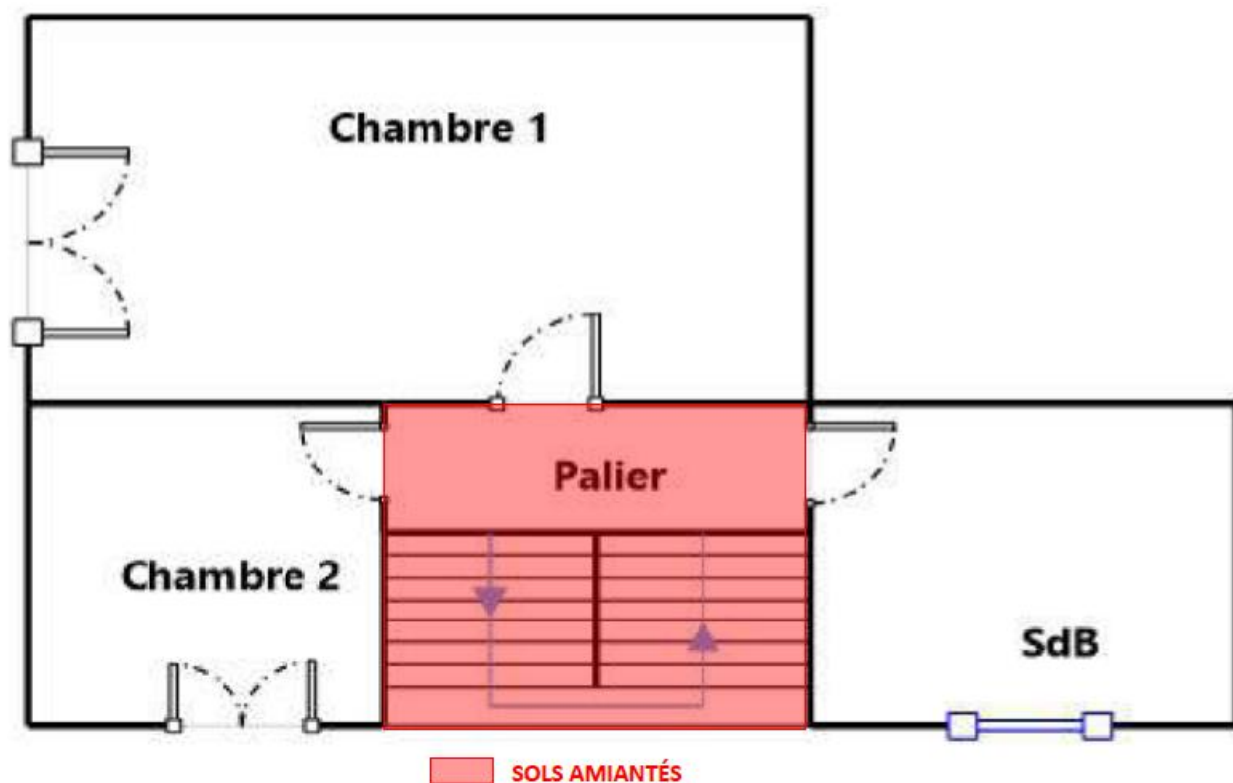
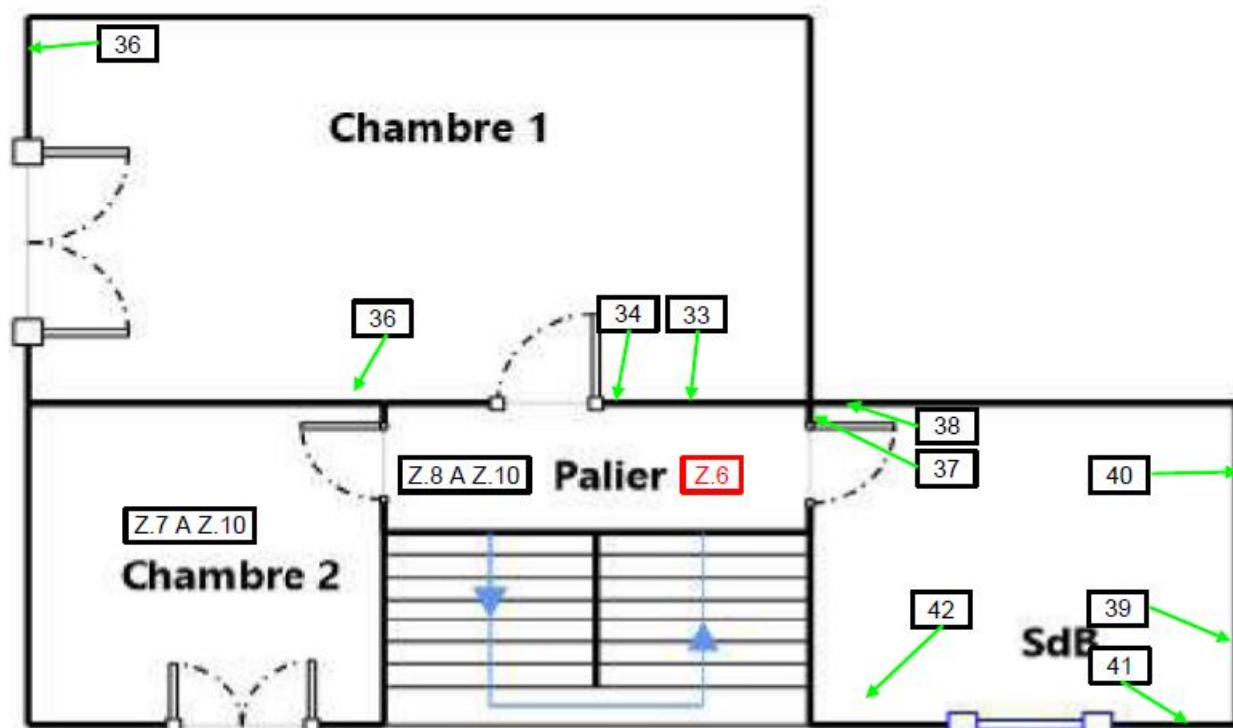
PLANS ET PHOTOS DE LOCALISATIONS

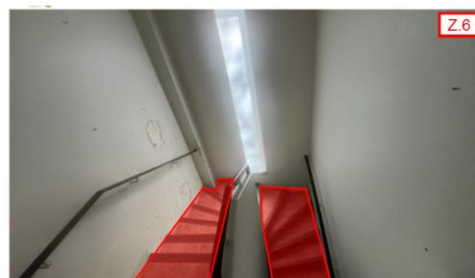
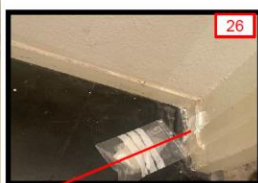
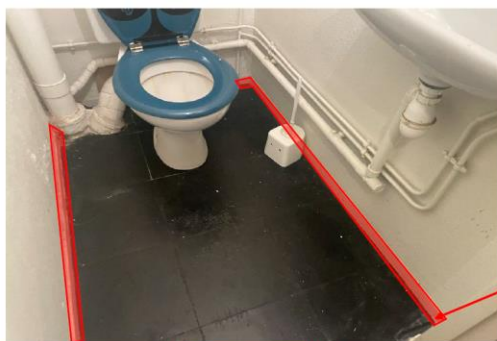
LOGEMENT TOITURE



LOGEMENT DUPLEX





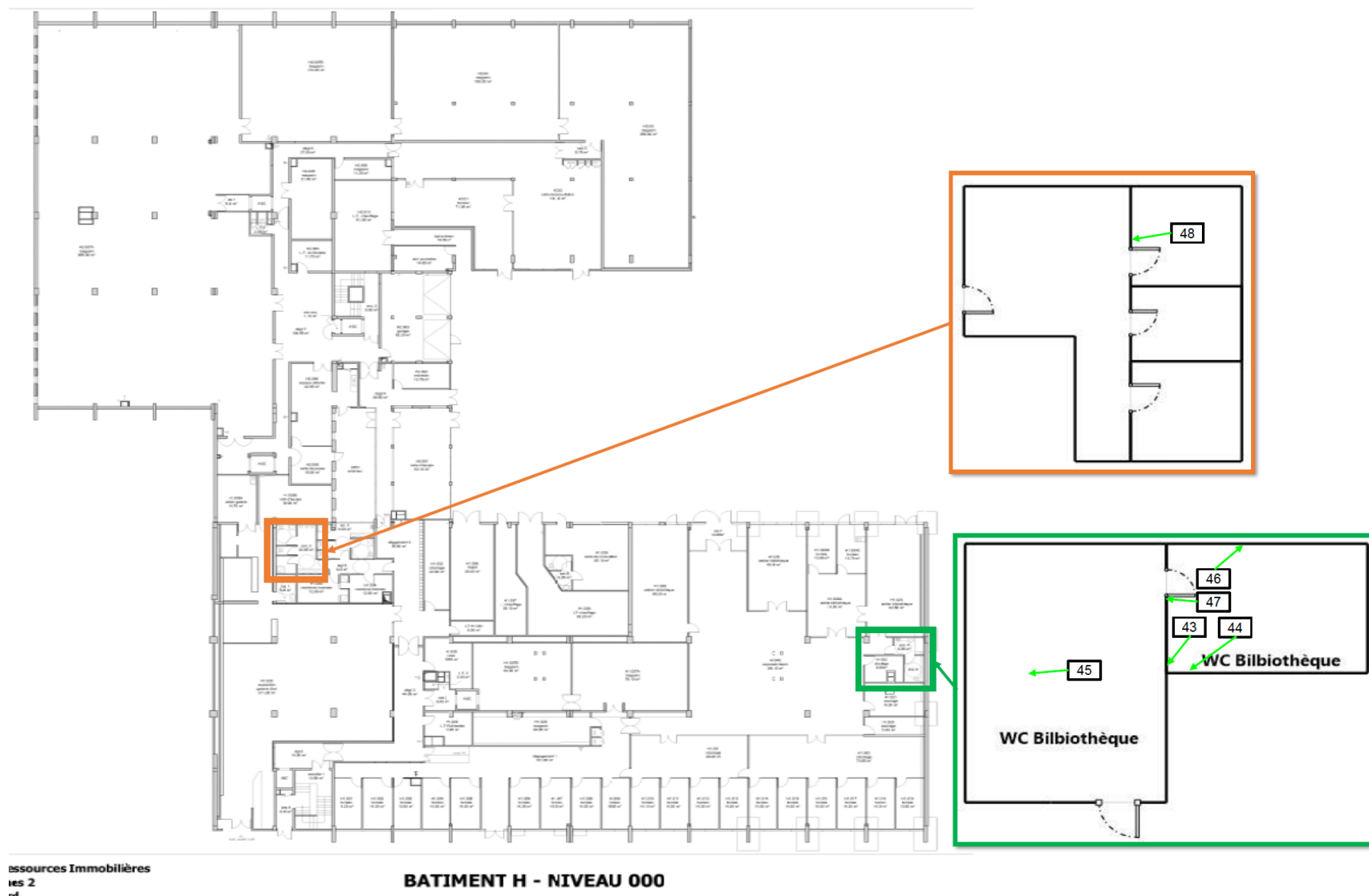


Z.6



Z.6

BIBLIOTHEQUE



Photos

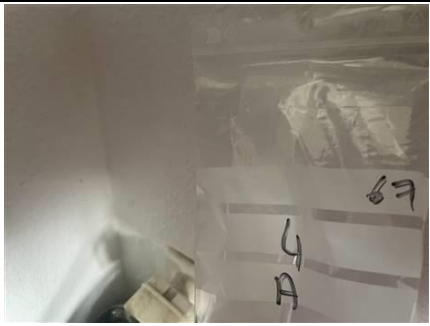
	Photo n° PhA001 Localisation : Logement toiture - Cuisine Ouvrage : Sol Description : Colle grise de carrelage + ragréage gris Localisation sur croquis : 001 Amiante : Non détecté
	Photo n° PhA002 Localisation : Logement toiture - Cuisine Ouvrage : Mur Description : Colle de plinthe Localisation sur croquis : 002 Amiante : Non détecté
	Photo n° PhA003 Localisation : Logement toiture - Cuisine Ouvrage : Mur Description : Colle de faïence Localisation sur croquis : 003 Amiante : Non détecté
	Photo n° PhA004 Localisation : Logement toiture - Cuisine Ouvrage : Mur de cloison Description : Peinture + plâtre blanc Localisation sur croquis : 004 Amiante : Non détecté
	Photo n° PhA005 Localisation : Logement toiture - Cuisine Ouvrage : Mur de doublage Description : Peinture + plâtre blanc Localisation sur croquis : 005 Amiante : Non détecté

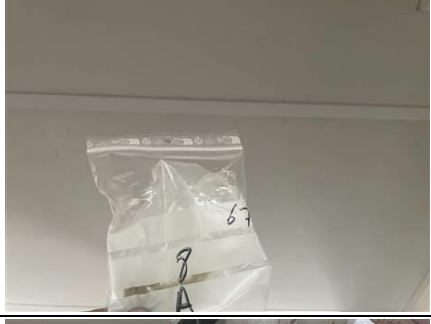
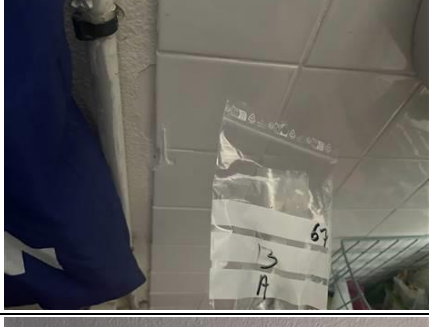
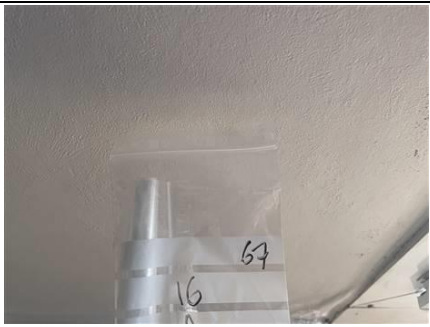
	Photo n° PhA006 Localisation : Logement toiture - Cuisine Ouvrage : Plafond Description : Toile de fibres tissées peinte + plâtre blanc Localisation sur croquis : 006 Amiante : Non détecté
	Photo n° PhA007 Localisation : Logement toiture - Cuisine Ouvrage : Poutre Description : Peinture + enduit blanc + béton gris Localisation sur croquis : 007 Amiante : Non détecté
	Photo n° PhA008 Localisation : Logement toiture - Buanderie 1 Ouvrage : Plafond Description : Dalle de faux-plafond Localisation sur croquis : 008 Amiante : Non détecté
	Photo n° PhA009 Localisation : Logement toiture - Wc Ouvrage : Sol Description : Revêtement de sol souple + colle blanche Localisation sur croquis : 009 Amiante : Non détecté
	Photo n° PhA010 Localisation : Logement toiture - Wc Ouvrage : Sol Description : Colle grise de carrelage + ragréage gris Localisation sur croquis : 010 Amiante : Non détecté

	Photo n° PhA011 Localisation : Logement toiture - Wc Ouvrage : Mur Description : Colle de plinthe Localisation sur croquis : 011 Amiante : Non détecté
	Photo n° PhA012 Localisation : Logement toiture - Buanderie 2 Ouvrage : Sol Description : Revêtement de sol souple + colle blanche + ragréage gris Localisation sur croquis : 012 Amiante : Non détecté
	Photo n° PhA013 Localisation : Logement toiture - Buanderie 2 Ouvrage : Mur Description : Colle de faïence Localisation sur croquis : 013 Amiante : Non détecté
	Photo n° PhA014 Localisation : Logement toiture - Chambre 4 Ouvrage : Sol Description : Revêtement de sol souple + colle jaune + ragréage gris Localisation sur croquis : 014 Amiante : Non détecté
	Photo n° PhA015 Localisation : Logement toiture - Chambre 4 Ouvrage : Mur de cloison Description : Peinture + plâtre blanc Localisation sur croquis : 015 Amiante : Non détecté

	Photo n° PhA016 Localisation : Logement toiture - Chambre 4 Ouvrage : Mur de doublage Description : Peinture + plâtre blanc Localisation sur croquis : 016 Amiante : Non détecté
	Photo n° PhA017 Localisation : Logement toiture - Chambre 4 Ouvrage : Plafond Description : Peinture + plâtre blanc Localisation sur croquis : 017 Amiante : Non détecté
	Photo n° PhA018 Localisation : Logement duplex - Cuisine Ouvrage : Sol Description : Revêtement de sol souple + colle jaune Localisation sur croquis : 018 Amiante : Non détecté
	Photo n° PhA019 Localisation : Logement duplex - Cuisine Ouvrage : Sol Description : Colle de carrelage + ragréage gris Localisation sur croquis : 019 Amiante : Non détecté
	Photo n° PhA020 Localisation : Logement duplex - Cuisine Ouvrage : Mur Description : Colle de plinthe Localisation sur croquis : 020 Amiante : Non détecté

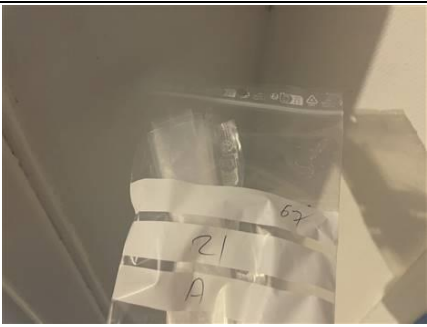
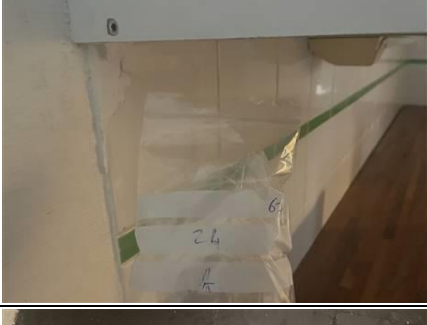
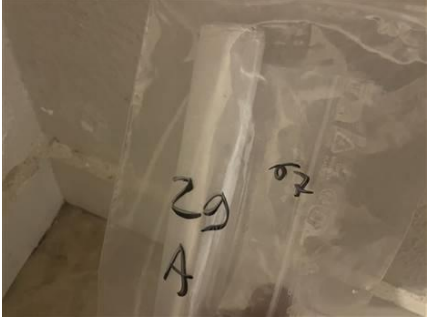
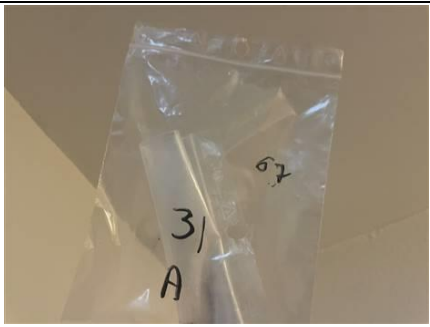
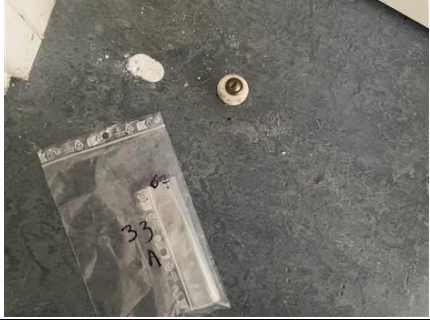
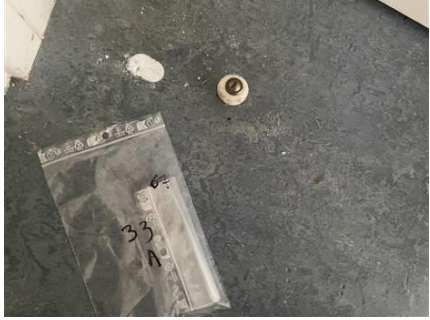
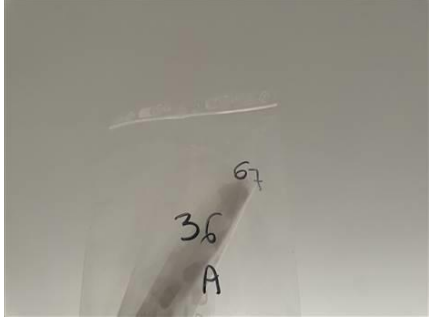
	Photo n° PhA021 Localisation : Logement duplex - Cuisine Ouvrage : Mur de cloison Description : Toile de fibres tissées peinte + plâtre blanc Localisation sur croquis : 021 Amiante : Non détecté
	Photo n° PhA022 Localisation : Logement duplex - Cuisine Ouvrage : Mur de doublage Description : Papier peint + plâtre blanc Localisation sur croquis : 022 Amiante : Non détecté
	Photo n° PhA023 Localisation : Logement duplex - Cuisine Ouvrage : Plafond Description : Peinture + plâtre blanc Localisation sur croquis : 023 Amiante : Non détecté
	Photo n° PhA024 Localisation : Logement duplex - Cuisine Ouvrage : Mur Description : Colle de faïence Localisation sur croquis : 024 Amiante : Non détecté
	Photo n° PhA025 Localisation : Logement duplex - Wc Ouvrage : Sol Description : Dalle de sol souple + colle jaune Localisation sur croquis : 025 Amiante : Non détecté

	Photo n° PhA047 Localisation : Logement duplex - Wc Ouvrage : Mur Description : Colle de plinthe Localisation sur croquis : 026 Amiante : Chrysotile
	Photo n° PhA026 Localisation : Logement duplex - Wc Ouvrage : Mur Description : Colle de faïence Localisation sur croquis : 027 Amiante : Non détecté
	Photo n° PhA027 Localisation : Logement duplex - Couloir Ouvrage : Sol Description : Revêtement de sol souple + colle noire + ragréage gris Localisation sur croquis : 028 Amiante : Chrysotile
	Photo n° PhA028 Localisation : Logement duplex - Couloir Ouvrage : Mur de cloison Description : Peinture + plâtre blanc Localisation sur croquis : 029 Amiante : Non détecté
	Photo n° PhA029 Localisation : Logement duplex - Couloir Ouvrage : Mur porteur Description : Peinture + enduit blanc + béton gris Localisation sur croquis : 030 Amiante : Non détecté

	Photo n° PhA030 Localisation : Logement duplex - Couloir Ouvrage : Plafond Description : Peinture + plâtre blanc Localisation sur croquis : 031 Amiante : Non détecté
	Photo n° PhA031 Localisation : Logement duplex - Chambre 1 Ouvrage : Sol Description : Revêtement de sol souple + colle jaune + ragréage gris Localisation sur croquis : 033 Amiante : Non détecté
	Photo n° PhA032 Localisation : Logement duplex - Chambre 1 Ouvrage : Mur de cloison Description : Papier peint + plâtre blanc Localisation sur croquis : 034 Amiante : Non détecté
	Photo n° PhA033 Localisation : Logement duplex - Chambre 1 Ouvrage : Mur de doublage Description : Papier peint + plâtre blanc Localisation sur croquis : 035 Amiante : Non détecté
	Photo n° PhA034 Localisation : Logement duplex - Chambre 1 Ouvrage : Plafond Description : Peinture + plâtre blanc Localisation sur croquis : 036 Amiante : Non détecté

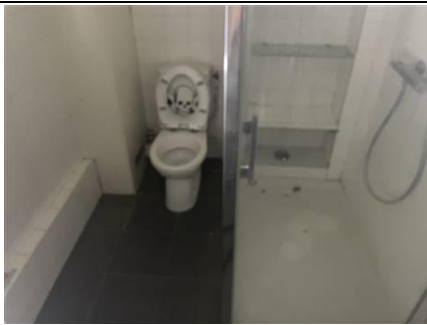


Photo n° PhA035
Localisation : Logement duplex - Salle de bain
Ouvrage : Sol
Description : Colle de carrelage + ragréage gris
Localisation sur croquis : 037
Amiante : Non détecté

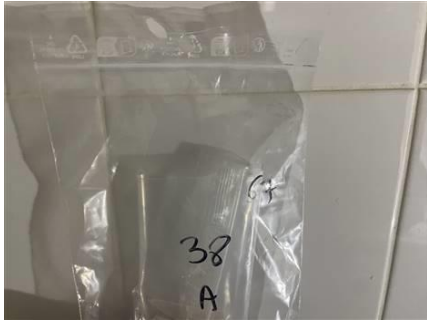


Photo n° PhA036
Localisation : Logement duplex - Salle de bain
Ouvrage : Mur
Description : Colle de faïence
Localisation sur croquis : 038
Amiante : Non détecté

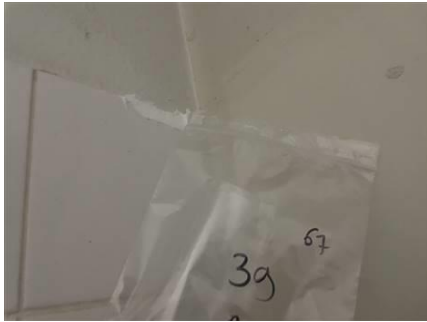


Photo n° PhA037
Localisation : Logement duplex - Salle de bain
Ouvrage : Mur
Description : Colle de faïence
Localisation sur croquis : 039
Amiante : Non détecté

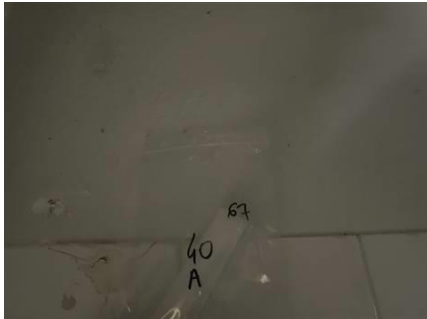
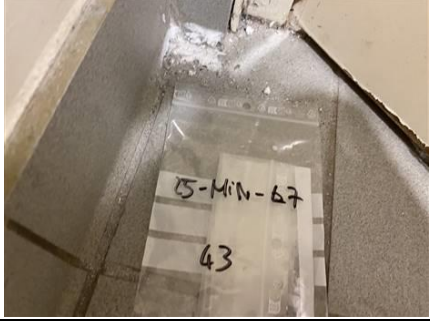
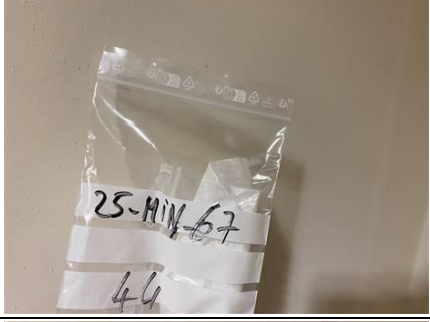
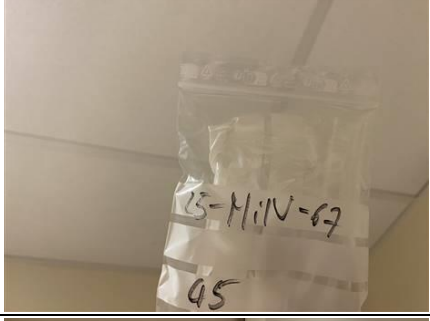


Photo n° PhA038
Localisation : Logement duplex - Salle de bain
Ouvrage : Mur de cloison
Description : Peinture + plâtre blanc
Localisation sur croquis : 040
Amiante : Non détecté



Photo n° PhA039
Localisation : Logement duplex - Salle de bain
Ouvrage : Mur de doublage
Description : Peinture + plâtre blanc
Localisation sur croquis : 041
Amiante : Non détecté

	Photo n° PhA040 Localisation : Logement duplex - Salle de bain Ouvrage : Plafond Description : Peinture + plâtre blanc Localisation sur croquis : 042 Amiante : Non détecté
	Photo n° PhA041 Localisation : Bibliothèque - Wc Ouvrage : Sol Description : Colle de carrelage + ragréage gris Localisation sur croquis : 043 Amiante : Non détecté
	Photo n° PhA042 Localisation : Bibliothèque - Wc Ouvrage : Mur de cloison Description : Peinture + plâtre blanc Localisation sur croquis : 044 Amiante : Non détecté
	Photo n° PhA043 Localisation : Bibliothèque - Wc Ouvrage : Plafond Description : Dalle de faux-plafond Localisation sur croquis : 045 Amiante : Non détecté
	Photo n° PhA044 Localisation : Bibliothèque - Wc Ouvrage : Mur Description : Colle de faïence Localisation sur croquis : 046 Amiante : Non détecté

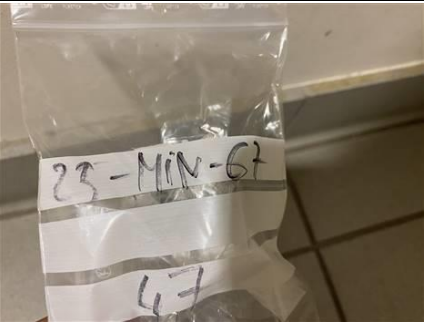
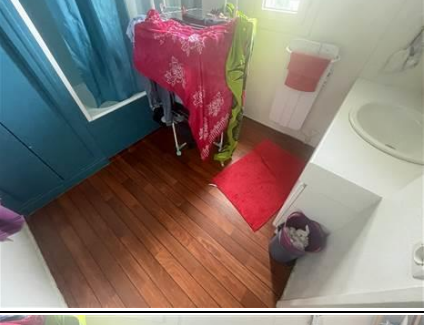
	Photo n° PhA045 Localisation : Bibliothèque - Wc Ouvrage : Mur Description : Colle de plinthe Localisation sur croquis : 047 Amiante : Non détecté
	Photo n° PhA046 Localisation : Bibliothèque - Sanitaire homme - douche Ouvrage : Mur Description : Colle de faïence Localisation sur croquis : 048 Amiante : Non détecté
	Photo n° PhA048 Localisation : Logement toiture - Salle de bain Ouvrage : Sol Description : Identique au prélèvement n° 12 Localisation sur croquis : Z. 1 Amiante : Absence
	Photo n° PhA049 Localisation : Logement toiture - Salle de bain Ouvrage : Plinthe Description : Identique au prélèvement n° 2 Localisation sur croquis : Z. 2 Amiante : Absence
	Photo n° PhA050 Localisation : Logement toiture - Salle de bain Ouvrage : Faïence Description : Identique au prélèvement n° 3 Localisation sur croquis : Z. 3 Amiante : Absence

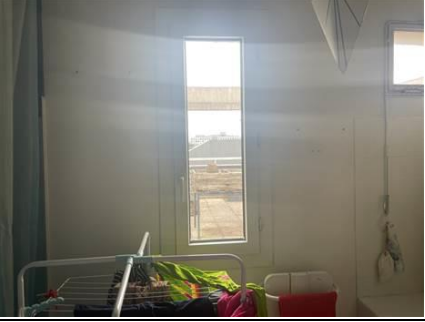
	Photo n° PhA051 Localisation : Logement toiture - Wc + Buanderie 2 Ouvrage : Mur de cloison Description : Identique au prélèvement n° 4 Localisation sur croquis : Z. 4 Amiante : Absence
	Photo n° PhA052 Localisation : Logement toiture - Wc + Buanderie 2 Ouvrage : Mur de doublage Description : Identique au prélèvement n° 5 Localisation sur croquis : Z. 5 Amiante : Absence
	Photo n° PhA053 Localisation : Logement toiture - Salle de bain Ouvrage : Plafond Description : Identique au prélèvement n° 6 Localisation sur croquis : Z. 6 Amiante : Absence
	Photo n° PhA054 Localisation : Logement toiture - Wc Ouvrage : Plafond Description : Dalle de faux-plafond identique au prélèvement n° 8 Localisation sur croquis : Z. 7 Amiante : Absence
	Photo n° PhA055 Localisation : Logement toiture - Chambres 1 & 2 Ouvrage : Sol Description : Identique au prélèvement n° 14 Localisation sur croquis : Z. 8 Amiante : Absence



Photo n° PhA056
Localisation : Logement toiture - Couloir
Ouvrage : Sol
Description : Parquet bois (Matériau qui par nature ne contient pas d'amiante)
Localisation sur croquis : V. 1



Photo n° PhA057
Localisation : Logement toiture - Chambres 1-2-3 + Séjour
Ouvrage : Mur de cloison
Description : Identique au prélèvement n° 15
Localisation sur croquis : Z. 9
Amiante : Absence



Photo n° PhA058
Localisation : Logement toiture - Chambres 1-2-3 + Séjour
Ouvrage : Mur de doublage
Description : Identique au prélèvement n° 16
Localisation sur croquis : Z. 10
Amiante : Absence



Photo n° PhA059
Localisation : Logement toiture - Chambres 1-2-3 + Séjour
Ouvrage : Plafond
Description : Identique au prélèvement n° 17
Localisation sur croquis : Z. 11
Amiante : Absence

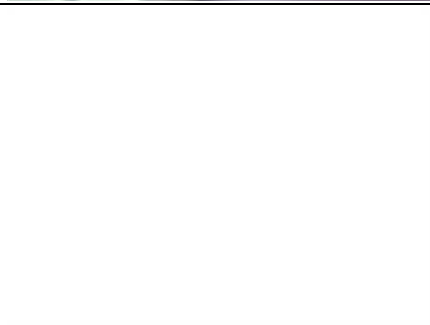


Photo n° PhA060
Localisation : Logement duplex - Buanderie
Ouvrage : Sol
Description : Identique au prélèvement n° 18
Localisation sur croquis : Z. 1
Amiante : Absence

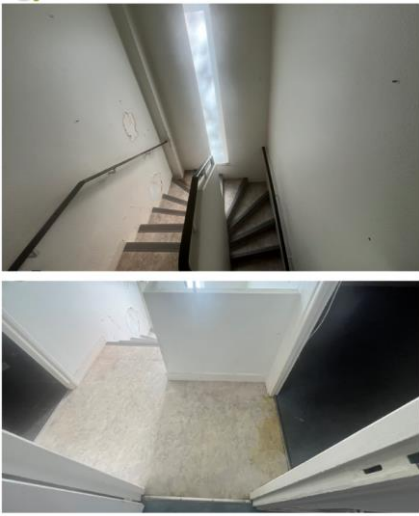
	Photo n° PhA061 Localisation : Logement duplex - Buanderie + WC Ouvrage : Sol Description : Identique au prélèvement n° 19 Localisation sur croquis : Z. 2 Amiante : Absence
	Photo n° PhA062 Localisation : Logement duplex - Buanderie + WC Ouvrage : Mur de cloison Description : Identique au prélèvement n° 21 Localisation sur croquis : Z. 3 Amiante : Absence
	Photo n° PhA063 Localisation : Logement duplex - Buanderie + WC Ouvrage : Mur de doublage Description : Identique au prélèvement n° 22 Localisation sur croquis : Z. 4 Amiante : Absence
	Photo n° PhA064 Localisation : Logement duplex - Buanderie + WC Ouvrage : Plafond Description : Identique au prélèvement n° 23 Localisation sur croquis : Z. 5 Amiante : Absence
	Photo n° PhA065 Localisation : Logement duplex - Cage d'escalier + Palier Ouvrage : Sol Description : Identique au prélèvement n° 28 Localisation sur croquis : Z. 6 Amiante : Présence

	Photo n° PhA066 Localisation : Logement duplex - Chambre 2 Ouvrage : Sol Description : Identique au prélèvement n° 32 Localisation sur croquis : Z. 7 Amiante : Absence
	Photo n° PhA067 Localisation : Logement duplex - Chambre 2 + Palier Ouvrage : Mur de cloison Description : Identique au prélèvement n° 33 Localisation sur croquis : Z. 8 Amiante : Absence
	Photo n° PhA068 Localisation : Logement duplex - Chambre 2 + Palier Ouvrage : Mur de doublage Description : Identique au prélèvement n° 34 Localisation sur croquis : Z. 9 Amiante : Absence
	Photo n° PhA069 Localisation : Logement duplex - Chambre 2 + Palier Ouvrage : Plafond Description : Identique au prélèvement n° 35 Localisation sur croquis : Z. 10 Amiante : Absence
	Photo n° PhA070 Localisation : Logement duplex - Cuisine Ouvrage : Plinthe Description : Identique au prélèvement n° 20 Localisation sur croquis : Z. 11 Amiante : Absence

7.2 - Annexe - Rapports d'essais

Copie des rapports d'essais :



Parc Ariane – Bâtiment 1 - 44, avenue Ariane
33700 MERIGNAC
Tél : 05.57.92.80.12
Fax : 05.56.80.15.24
www.itga.fr



afel
Made in France

Accréditation n° 1-5968

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ▶

RAPPORT D'ESSAI N° IT072507-37724 EN DATE DU 29/07/2025
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :
CHEVALIER DIAG BRETAGNE
M. XXX XXX
3 Place de la Victoire
56110 Gourin

Prélèvement :
Commande ITGA : IT0725-30277
Echantillon ITGA : IT072507-37724
Reçu au laboratoire le : 24/07/2025

Réf. Client : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	25-MIN-67-D1_ECH_1_A_48_(sauf_32)_4516
Dossier client	25-MIN-67-D1 - BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE BATIMENT H - AILE BL 1 35000 RENNES
Echantillon	001 - Colle grise de carrelage + ragréage gris - Logement toiture - Cuisine
Description ITGA	Carrelage / Colle grise / Ragréage gris / Joint cassant gris

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique

La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
Carrelage	Non analysé			
▶ Colle grise + Ragréage gris non séparable	META (A) le 29/07/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : HAI (2)
▶ Joint cassant gris	META (A) le 29/07/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : HAI

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
 (2) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Validé par : Dylan DUBOIS Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
 Seuf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 26Page 1 / 1



Parc Ariane – Bâtiment 1 - 44, avenue Ariane
33700 MERIGNAC
Tél : 05.57.92.80.12
Fax : 05.56.80.15.24
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5968

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT072507-37725 EN DATE DU 29/07/2025 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

CHEVALIER DIAG BRETAGNE
M. XXX XXX
3 Place de la Victoire
56110 Gourin

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0725-30277
Echantillon ITGA : IT072507-37725
Reçu au laboratoire le : 24/07/2025

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	25-MIN-67-D1_ECH_1_A_48_(sauf_32)_4516
Dossier client	25-MIN-67-D1 - BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE BATIMENT H - AILE BL 1 35000 RENNES
Echantillon	002 - Colle de plinthe - Logement toiture - Cuisine
Description ITGA	Peinture / Carrelage / Colle grise / Couche plâtrée blanche

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
► Peinture non séparable + Colle grise + Couche plâtrée blanche non séparable	META (A) le 29/07/2025 Nombre de préparations : 2 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : HAI (2)
Carrelage		Non analysé		

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(2) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Validé par : Dylan DUBOIS Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 5 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 26

Page 1 / 1



Parc Ariane – Bâtiment 1 - 44, avenue Ariane
33700 MERIGNAC
Tél : 05.57.92.80.12
Fax : 05.56.80.15.24
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5968

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT072507-37726 EN DATE DU 29/07/2025 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

CHEVALIER DIAG BRETAGNE
M. XXX XXX
3 Place de la Victoire
56110 Gourin

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0725-30277
Echantillon ITGA : IT072507-37726
Reçu au laboratoire le : 24/07/2025

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	25-MIN-67-D1_ECH_1_A_48_(sauf_32)_4516
Dossier client	25-MIN-67-D1 - BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE BATIMENT H - AILE BL 1 35000 RENNES
Echantillon	003 - Colle de faïence - Logement toiture - Cuisine
Description ITGA	Peinture / Carrelage / Colle grise / Couche plâtrée blanche

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
► Peinture non séparable + Colle grise + Couche plâtrée blanche non séparable	META (A) le 29/07/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : HAI (2)
Carrelage		Non analysé		

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(2) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Validé par : Dylan DUBOIS Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 26

Page 1 / 1



Parc Ariane – Bâtiment 1 - 44, avenue Ariane
33700 MERIGNAC
Tél : 05.57.92.80.12
Fax : 05.56.80.15.24
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5968

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT072507-37727 EN DATE DU 29/07/2025 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

CHEVALIER DIAG BRETAGNE
M. XXX XXX
3 Place de la Victoire
56110 Gourin

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0725-30277
Echantillon ITGA : IT072507-37727
Reçu au laboratoire le : 24/07/2025

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	25-MIN-67-D1_ECH_1_A_48_(sauf_32)_4516
Dossier client	25-MIN-67-D1 - BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE BATIMENT H - AILE BL 1 35000 RENNES
Echantillon	004 - Peinture + plâtre blanc - Logement toiture - Cuisine
Description ITGA	Peinture / Matériau plâtreux blanc en vrac

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
Peinture non séparable + Matériau plâtreux blanc en vrac	META (A) le 29/07/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : DYD (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(2) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.

Validé par : Dylan DUBOIS Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 26

Page 1 / 1



Parc Ariane – Bâtiment 1 - 44, avenue Ariane
33700 MERIGNAC
Tél : 05.57.92.80.12
Fax : 05.56.80.15.24
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5968

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ▶

RAPPORT D'ESSAI N° IT072507-37728 EN DATE DU 29/07/2025 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

CHEVALIER DIAG BRETAGNE
M. XXX XXX
3 Place de la Victoire
56110 Gourin

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0725-30277
Echantillon ITGA : IT072507-37728
Reçu au laboratoire le : 24/07/2025

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	25-MIN-67-D1_ECH_1_A_48_(sauf_32)_4516
Dossier client	25-MIN-67-D1 - BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE BATIMENT H - AILE BL 1 35000 RENNES
Echantillon	005 - Peinture + plâtre blanc - Logement toiture - Cuisine
Description ITGA	Peinture / Matériau plâtreux blanc en vrac

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
▶ Peinture non séparable + Matériau plâtreux blanc en vrac	META (A) le 29/07/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : DYD (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(2) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.

Validé par : Dylan DUBOIS Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 26

Page 1 / 1



Parc Ariane – Bâtiment 1 - 44, avenue Ariane
33700 MERIGNAC
Tél : 05.57.92.80.12
Fax : 05.56.80.15.24
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5968

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT072507-37729 EN DATE DU 29/07/2025 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

CHEVALIER DIAG BRETAGNE
M. XXX XXX
3 Place de la Victoire
56110 Gourin

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0725-30277
Echantillon ITGA : IT072507-37729
Reçu au laboratoire le : 24/07/2025

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	25-MIN-67-D1_ECH_1_A_48_(sauf_32)_4516
Dossier client	25-MIN-67-D1 - BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE BATIMENT H - AILE BL 1 35000 RENNES
Echantillon	006 - Toile de fibres tissées peinte + plâtre blanc - Logement toiture - Cuisine
Description ITGA	Peinture / Matériau plâtreux blanc en vrac

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
Peinture non séparable + Matériau plâtreux blanc en vrac	META (A) le 29/07/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : DYD (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(2) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.

Validé par : Dylan DUBOIS Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 26

Page 1 / 1



Parc Ariane – Bâtiment 1 - 44, avenue Ariane
33700 MERIGNAC
Tél : 05.57.92.80.12
Fax : 05.56.80.15.24
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5968

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT072507-37730 EN DATE DU 29/07/2025 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

CHEVALIER DIAG BRETAGNE
M. XXX XXX
3 Place de la Victoire
56110 Gourin

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0725-30277
Echantillon ITGA : IT072507-37730
Reçu au laboratoire le : 24/07/2025

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	25-MIN-67-D1_ECH_1_A_48_(sauf_32)_4516
Dossier client	25-MIN-67-D1 - BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE BATIMENT H - AILE BL 1 35000 RENNES
Echantillon	007 - Peinture + enduit blanc + béton gris - Logement toiture - Cuisine
Description ITGA	Peinture / Enduit gris en vrac hétérogène

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
Peinture non séparable + Enduit gris en vrac hétérogène	META (A) le 29/07/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : MRU (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(2) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.

Validé par : Dylan DUBOIS Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 26

Page 1 / 1



Parc Ariane – Bâtiment 1 - 44, avenue Ariane
33700 MERIGNAC
Tél : 05.57.92.80.12
Fax : 05.56.80.15.24
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5968

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ▶

RAPPORT D'ESSAI N° IT072507-37731 EN DATE DU 29/07/2025 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

CHEVALIER DIAG BRETAGNE
M. XXX XXX
3 Place de la Victoire
56110 Gourin

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0725-30277
Echantillon ITGA : IT072507-37731
Reçu au laboratoire le : 24/07/2025

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	25-MIN-67-D1_ECH_1_A_48_(sauf_32)_4516
Dossier client	25-MIN-67-D1 - BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE BATIMENT H - AILE BL 1 35000 RENNES
Echantillon	008 - Dalle de faux-plafond - Logement toiture - Buanderie 1
Description ITGA	Enduit blanc / Matériau fibreux jaune avec poussières

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : Prélèvement et montage adapté sur lame de microscopie
- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Optique à Lumière Polarisée (parties pertinentes de la norme NF ISO 22262-1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.
- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat	Variété d'amiante	Éléments analytiques
▶ Enduit blanc non séparable + Matériau fibreux jaune avec poussières	MOLP + META (A) le 29/07/2025 Nombre de préparations : 3 Nombre de supports d'analyse : 3	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : MRU (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(2) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Validé par : Dylan DUBOIS Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 5 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 26

Page 1 / 1



Parc Ariane – Bâtiment 1 - 44, avenue Ariane
33700 MERIGNAC
Tél : 05.57.92.80.12
Fax : 05.56.80.15.24
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5968

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ▶

RAPPORT D'ESSAI N° IT072507-37732 EN DATE DU 29/07/2025 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

CHEVALIER DIAG BRETAGNE
M. XXX XXX
3 Place de la Victoire
56110 Gourin

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0725-30277
Echantillon ITGA : IT072507-37732
Reçu au laboratoire le : 24/07/2025

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	25-MIN-67-D1_ECH_1_A_48_(sauf_32)_4516
Dossier client	25-MIN-67-D1 - BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE BATIMENT H - AILE BL 1 35000 RENNES
Echantillon	009 - Revêtement de sol souple + colle blanche - Logement toiture - Wc
Description ITGA	Revêtement souple beige / Colle polymère jaune en faible quantité avec poussières

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
▶ Revêtement souple beige + Colle polymère jaune en faible quantité avec poussières non séparable	META (A) le 29/07/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : MRU (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(2) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Validé par : Dylan DUBOIS Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 26

Page 1 / 1



Parc Ariane – Bâtiment 1 - 44, avenue Ariane
33700 MERIGNAC
Tél : 05.57.92.80.12
Fax : 05.56.80.15.24
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5968

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ▶

RAPPORT D'ESSAI N° IT072507-37733 EN DATE DU 29/07/2025 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

CHEVALIER DIAG BRETAGNE
M. XXX XXX
3 Place de la Victoire
56110 Gourin

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0725-30277
Echantillon ITGA : IT072507-37733
Reçu au laboratoire le : 24/07/2025

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	25-MIN-67-D1_ECH_1_A_48_(sauf_32)_4516
Dossier client	25-MIN-67-D1 - BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE BATIMENT H - AILE BL 1 35000 RENNES
Echantillon	010 - Colle grise de carrelage + ragréage gris - Logement toiture - Wc
Description ITGA	Carrelage / Colle grise / Ragréage gris

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
Carrelage	Non analysé			
▶ Colle grise non séparable + Ragréage gris non séparable	META (A) le 29/07/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : HAI (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(2) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Validé par : Dylan DUBOIS Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 26

Page 1 / 1



Parc Ariane – Bâtiment 1 - 44, avenue Ariane
33700 MERIGNAC
Tél : 05.57.92.80.12
Fax : 05.56.80.15.24
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5968

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT072507-37734 EN DATE DU 29/07/2025 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

CHEVALIER DIAG BRETAGNE
M. XXX XXX
3 Place de la Victoire
56110 Gourin

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0725-30277
Echantillon ITGA : IT072507-37734
Reçu au laboratoire le : 24/07/2025

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	25-MIN-67-D1_ECH_1_A_48_(sauf_32)_4516
Dossier client	25-MIN-67-D1 - BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE BATIMENT H - AILE BL 1 35000 RENNES
Echantillon	011 - Colle de plinthe - Logement toiture - Wc
Description ITGA	Carrelage / Colle grise / Couche plâtruse blanche

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat	Variété d'amiante	Éléments analytiques
Carrelage	Non analysé			
▶ Colle grise + Couche plâtruse blanche non séparable	META (A) le 29/07/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : MRU (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(2) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Validé par : Dylan DUBOIS Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 26

Page 1 / 1



Parc Ariane – Bâtiment 1 - 44, avenue Ariane
33700 MERIGNAC
Tél : 05.57.92.80.12
Fax : 05.56.80.15.24
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5968

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT072507-37735 EN DATE DU 29/07/2025 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

CHEVALIER DIAG BRETAGNE
M. XXX XXX
3 Place de la Victoire
56110 Gourin

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0725-30277
Echantillon ITGA : IT072507-37735
Reçu au laboratoire le : 24/07/2025

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	25-MIN-67-D1_ECH_1_A_48_(sauf_32)_4516
Dossier client	25-MIN-67-D1 - BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE BATIMENT H - AILE BL 1 35000 RENNES
Echantillon	012 - Revêtement de sol souple + colle blanche + ragréage gris - Logement toiture - Buanderie 2
Description ITGA	Revêtement souple rouge / Colle polymère jaune / Ragréage gris

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
▶ Revêtement souple rouge	META (A) le 29/07/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : HAI
▶ Colle polymère jaune non séparable + Ragréage gris	META (A) le 29/07/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : HAI (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(2) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Validé par : Dylan DUBOIS Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 5 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 26

Page 1 / 1



Parc Ariane – Bâtiment 1 - 44, avenue Ariane
33700 MERIGNAC
Tél : 05.57.92.80.12
Fax : 05.56.80.15.24
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5968

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT072507-37736 EN DATE DU 29/07/2025 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

CHEVALIER DIAG BRETAGNE
M. XXX XXX
3 Place de la Victoire
56110 Gourin

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0725-30277
Echantillon ITGA : IT072507-37736
Reçu au laboratoire le : 24/07/2025

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	25-MIN-67-D1_ECH_1_A_48_(sauf_32)_4516
Dossier client	25-MIN-67-D1 - BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE BATIMENT H - AILE BL 1 35000 RENNES
Echantillon	013 - Colle de faïence - Logement toiture - Buanderie 2
Description ITGA	Carrelage / Colle grise / Couche plâtruse blanche

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
Carrelage	Non analysé			
Colle grise + Couche plâtruse blanche non séparable	META (A) le 29/07/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : HAI (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(2) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Validé par : Dylan DUBOIS Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 26

Page 1 / 1



Parc Ariane – Bâtiment 1 - 44, avenue Ariane
33700 MERIGNAC
Tél : 05.57.92.80.12
Fax : 05.56.80.15.24
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5968

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT072507-37737 EN DATE DU 29/07/2025 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

CHEVALIER DIAG BRETAGNE
M. XXX XXX
3 Place de la Victoire
56110 Gourin

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0725-30277
Echantillon ITGA : IT072507-37737
Reçu au laboratoire le : 24/07/2025

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	25-MIN-67-D1_ECH_1_A_48_(sauf_32)_4516
Dossier client	25-MIN-67-D1 - BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE BATIMENT H - AILE BL 1 35000 RENNES
Echantillon	014 - Revêtement de sol souple + colle jaune + ragréage gris - Logement toiture - Chambre 4
Description ITGA	Revêtement souple marron / Colle polymère jaune / Ragréage gris

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
▶ Revêtement souple marron	META (A) le 29/07/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : DYD
▶ Colle polymère jaune non séparable + Ragréage gris	META (A) le 29/07/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : DYD (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(2) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Validé par : Dylan DUBOIS Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 5 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 26

Page 1 / 1



Parc Ariane – Bâtiment 1 - 44, avenue Ariane
33700 MERIGNAC
Tél : 05.57.92.80.12
Fax : 05.56.80.15.24
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5968

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT072507-37738 EN DATE DU 29/07/2025 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

CHEVALIER DIAG BRETAGNE
M. XXX XXX
3 Place de la Victoire
56110 Gourin

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0725-30277
Echantillon ITGA : IT072507-37738
Reçu au laboratoire le : 24/07/2025

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	25-MIN-67-D1_ECH_1_A_48_(sauf_32)_4516
Dossier client	25-MIN-67-D1 - BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE BATIMENT H - AILE BL 1 35000 RENNES
Echantillon	015 - Peinture + plâtre blanc - Logement toiture - Chambre 4
Description ITGA	Peinture / Matériau plâtreux blanc en vrac

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
Peinture non séparable + Matériau plâtreux blanc en vrac	META (A) le 29/07/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : HAI (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(2) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.

Validé par : Dylan DUBOIS Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 26

Page 1 / 1



Parc Ariane – Bâtiment 1 - 44, avenue Ariane
33700 MERIGNAC
Tél : 05.57.92.80.12
Fax : 05.56.80.15.24
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5968

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT072507-37739 EN DATE DU 29/07/2025 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

CHEVALIER DIAG BRETAGNE
M. XXX XXX
3 Place de la Victoire
56110 Gourin

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0725-30277
Echantillon ITGA : IT072507-37739
Reçu au laboratoire le : 24/07/2025

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	25-MIN-67-D1_ECH_1_A_48_(sauf_32)_4516
Dossier client	25-MIN-67-D1 - BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE BATIMENT H - AILE BL 1 35000 RENNES
Echantillon	016 - Peinture + plâtre blanc - Logement toiture - Chambre 4
Description ITGA	Peinture / Matériau plâtreux blanc en vrac

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
Peinture non séparable + Matériau plâtreux blanc en vrac	META (A) le 29/07/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : HAI (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(2) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.

Validé par : Dylan DUBOIS Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 26

Page 1 / 1



Parc Ariane – Bâtiment 1 - 44, avenue Ariane
33700 MERIGNAC
Tél : 05.57.92.80.12
Fax : 05.56.80.15.24
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5968

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT072507-37740 EN DATE DU 29/07/2025 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

CHEVALIER DIAG BRETAGNE
M. XXX XXX
3 Place de la Victoire
56110 Gourin

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0725-30277
Echantillon ITGA : IT072507-37740
Reçu au laboratoire le : 24/07/2025

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	25-MIN-67-D1_ECH_1_A_48_(sauf_32)_4516
Dossier client	25-MIN-67-D1 - BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE BATIMENT H - AILE BL 1 35000 RENNES
Echantillon	017 - Peinture + plâtre blanc - Logement toiture - Chambre 4
Description ITGA	Peinture / Matériau plâtreux blanc en vrac

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
Peinture non séparable + Matériau plâtreux blanc en vrac	META (A) le 29/07/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : HAI (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(2) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.

Validé par : Dylan DUBOIS Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 26

Page 1 / 1



Parc Ariane – Bâtiment 1 - 44, avenue Ariane
33700 MERIGNAC
Tél : 05.57.92.80.12
Fax : 05.56.80.15.24
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5968

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT072507-37741 EN DATE DU 29/07/2025 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

CHEVALIER DIAG BRETAGNE
M. XXX XXX
3 Place de la Victoire
56110 Gourin

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0725-30277
Echantillon ITGA : IT072507-37741
Reçu au laboratoire le : 24/07/2025

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	25-MIN-67-D1_ECH_1_A_48_(sauf_32)_4516
Dossier client	25-MIN-67-D1 - BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE BATIMENT H - AILE BL 1 35000 RENNES
Echantillon	018 - Revêtement de sol souple + colle jaune - Logement duplex - Cuisine
Description ITGA	Revêtement souple beige / Colle polymère jaune / Ragréage gris

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
▶ Revêtement souple beige	META (A) le 29/07/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : HAI
▶ Colle polymère jaune non séparable + Ragréage gris	META (A) le 29/07/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : HAI (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(2) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Validé par : Dylan DUBOIS Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 5 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 26

Page 1 / 1



Parc Ariane – Bâtiment 1 - 44, avenue Ariane
33700 MERIGNAC
Tél : 05.57.92.80.12
Fax : 05.56.80.15.24
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5968

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ▶

RAPPORT D'ESSAI N° IT072507-37742 EN DATE DU 29/07/2025 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

CHEVALIER DIAG BRETAGNE
M. XXX XXX
3 Place de la Victoire
56110 Gourin

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0725-30277
Echantillon ITGA : IT072507-37742
Reçu au laboratoire le : 24/07/2025

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	25-MIN-67-D1_ECH_1_A_48_(sauf_32)_4516
Dossier client	25-MIN-67-D1 - BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE BATIMENT H - AILE BL 1 35000 RENNES
Echantillon	019 - Colle de carrelage + ragréage gris - Logement duplex - Cuisine
Description ITGA	Carrelage / Colle grise / Ragréage gris

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Éléments analytiques
Carrelage	Non analysé			
▶ Colle grise + Ragréage gris non séparable	META (A) le 29/07/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : MRU (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(2) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Validé par : Dylan DUBOIS Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 26

Page 1 / 1



Parc Ariane – Bâtiment 1 - 44, avenue Ariane
33700 MERIGNAC
Tél : 05.57.92.80.12
Fax : 05.56.80.15.24
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5968

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT072507-37743 EN DATE DU 29/07/2025 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

CHEVALIER DIAG BRETAGNE
M. XXX XXX
3 Place de la Victoire
56110 Gourin

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0725-30277
Echantillon ITGA : IT072507-37743
Reçu au laboratoire le : 24/07/2025

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	25-MIN-67-D1_ECH_1_A_48_(sauf_32)_4516
Dossier client	25-MIN-67-D1 - BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE BATIMENT H - AILE BL 1 35000 RENNES
Echantillon	020 - Colle de plinthe - Logement duplex - Cuisine
Description ITGA	Peinture / Carrelage / Colle grise / Couche plâtrée blanche

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
Peinture non séparable + Colle grise + Couche plâtrée blanche non séparable	META (A) le 29/07/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : DYD (2)
Carrelage		Non analysé		

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(2) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Validé par : Dylan DUBOIS Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 26

Page 1 / 1



Parc Ariane – Bâtiment 1 - 44, avenue Ariane
33700 MERIGNAC
Tél : 05.57.92.80.12
Fax : 05.56.80.15.24
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5968

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ▶

RAPPORT D'ESSAI N° IT072507-37744 EN DATE DU 29/07/2025 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

CHEVALIER DIAG BRETAGNE
M. XXX XXX
3 Place de la Victoire
56110 Gourin

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0725-30277
Echantillon ITGA : IT072507-37744
Reçu au laboratoire le : 24/07/2025

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	25-MIN-67-D1_ECH_1_A_48_(sauf_32)_4516
Dossier client	25-MIN-67-D1 - BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE BATIMENT H - AILE BL 1 35000 RENNES
Echantillon	021 - Toile de fibres tissées peinte + plâtre blanc - Logement duplex - Cuisine
Description ITGA	Peinture / Matériau plâtreux blanc en vrac

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
▶ Peinture non séparable + Matériau plâtreux blanc en vrac	META (A) le 29/07/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : DYD (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(2) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.

Validé par : Dylan DUBOIS Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 26

Page 1 / 1



Parc Ariane – Bâtiment 1 - 44, avenue Ariane
33700 MERIGNAC
Tél : 05.57.92.80.12
Fax : 05.56.80.15.24
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5968

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT072507-37745 EN DATE DU 29/07/2025 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

CHEVALIER DIAG BRETAGNE
M. XXX XXX
3 Place de la Victoire
56110 Gourin

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0725-30277
Echantillon ITGA : IT072507-37745
Reçu au laboratoire le : 24/07/2025

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	25-MIN-67-D1_ECH_1_A_48_(sauf_32)_4516
Dossier client	25-MIN-67-D1 - BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE BATIMENT H - AILE BL 1 35000 RENNES
Echantillon	022 - Papier peint + plâtre blanc - Logement duplex - Cuisine
Description ITGA	Peinture / Matériau plâtreux blanc en vrac

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
Peinture non séparable + Matériau plâtreux blanc en vrac	META (A) le 29/07/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : HAI (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(2) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.

Validé par : Dylan DUBOIS Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 26

Page 1 / 1



Parc Ariane – Bâtiment 1 - 44, avenue Ariane
33700 MERIGNAC
Tél : 05.57.92.80.12
Fax : 05.56.80.15.24
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5968

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ▶

RAPPORT D'ESSAI N° IT072507-37746 EN DATE DU 29/07/2025 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

CHEVALIER DIAG BRETAGNE
M. XXX XXX
3 Place de la Victoire
56110 Gourin

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0725-30277
Echantillon ITGA : IT072507-37746
Reçu au laboratoire le : 24/07/2025

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	25-MIN-67-D1_ECH_1_A_48_(sauf_32)_4516
Dossier client	25-MIN-67-D1 - BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE BATIMENT H - AILE BL 1 35000 RENNES
Echantillon	023 - Peinture + plâtre blanc - Logement duplex - Cuisine
Description ITGA	Peinture / Matériau plâtreux blanc en vrac

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Éléments analytiques
▶ Peinture non séparable + Matériau plâtreux blanc en vrac	META (A) le 29/07/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : MRU (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(2) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.

Validé par : Dylan DUBOIS Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 26

Page 1 / 1



Parc Ariane – Bâtiment 1 - 44, avenue Ariane
33700 MERIGNAC
Tél : 05.57.92.80.12
Fax : 05.56.80.15.24
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5968

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT072507-37747 EN DATE DU 29/07/2025 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

CHEVALIER DIAG BRETAGNE
M. XXX XXX
3 Place de la Victoire
56110 Gourin

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0725-30277
Echantillon ITGA : IT072507-37747
Reçu au laboratoire le : 24/07/2025

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	25-MIN-67-D1_ECH_1_A_48_(sauf_32)_4516
Dossier client	25-MIN-67-D1 - BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE BATIMENT H - AILE BL 1 35000 RENNES
Echantillon	024 - Colle de faïence - Logement duplex - Cuisine
Description ITGA	Peinture / Carrelage / Colle grise / Couche plâtrée blanche

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
► Peinture non séparable + Colle grise + Couche plâtrée blanche non séparable	META (A) le 29/07/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : MRU (2)
Carrelage		Non analysé		

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(2) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Validé par : Dylan DUBOIS Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 5 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 26

Page 1 / 1



Parc Ariane – Bâtiment 1 - 44, avenue Ariane
33700 MERIGNAC
Tél : 05.57.92.80.12
Fax : 05.56.80.15.24
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5968

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT072507-37748 EN DATE DU 29/07/2025 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

CHEVALIER DIAG BRETAGNE
M. XXX XXX
3 Place de la Victoire
56110 Gourin

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0725-30277
Echantillon ITGA : IT072507-37748
Reçu au laboratoire le : 24/07/2025

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	25-MIN-67-D1_ECH_1_A_48_(sauf_32)_4516
Dossier client	25-MIN-67-D1 - BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE BATIMENT H - AILE BL 1 35000 RENNES
Echantillon	025 - Dalle de sol souple + colle noire - Logement duplex - Wc
Description ITGA	Revêtement cassant noir / Revêtement souple gris / Colle polymère jaune / Ragréage gris en faible quantité

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
▶ Revêtement cassant noir	META (A) le 29/07/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : MRU
▶ Revêtement souple gris	META (A) le 29/07/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : MRU
▶ Colle polymère jaune non séparable + Ragréage gris en faible quantité	META (A) le 29/07/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : MRU (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(2) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Validé par : Dylan DUBOIS Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 5 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 26

Page 1 / 1



Parc Ariane – Bâtiment 1 - 44, avenue Ariane
33700 MERIGNAC
Tél : 05.57.92.80.12
Fax : 05.56.80.15.24
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5968

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ▶

RAPPORT D'ESSAI N° IT072507-37749 EN DATE DU 29/07/2025 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

CHEVALIER DIAG BRETAGNE
M. XXX XXX
3 Place de la Victoire
56110 Gourin

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0725-30277
Echantillon ITGA : IT072507-37749
Reçu au laboratoire le : 24/07/2025

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	25-MIN-67-D1_ECH_1_A_48_(sauf_32)_4516
Dossier client	25-MIN-67-D1 - BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE BATIMENT H - AILE BL 1 35000 RENNES
Echantillon	026 - Colle de plinthe - Logement duplex - Wc
Description ITGA	Peinture / Carrelage / Joint cassant gris / Colle grise / Couche plâtrée blanche

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
▶ Peinture non séparable + Joint cassant gris	META (A) le 29/07/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Présence de fibres d'amiante	Chrysotile	Analyste : DYD (1)
Carrelage	Non analysé			
▶ Colle grise + Couche plâtrée blanche non séparable	META (A) le 29/07/2025 Nombre de préparations : 2 Nombre de supports d'analyse : 2	Présence de fibres d'amiante	Chrysotile	Analyste : MRU (1)

(1) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Validé par : Dylan DUBOIS Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 26

Page 1 / 1



Parc Ariane – Bâtiment 1 - 44, avenue Ariane
33700 MERIGNAC
Tél : 05.57.92.80.12
Fax : 05.56.80.15.24
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5968

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ▶

RAPPORT D'ESSAI N° IT072507-37750 EN DATE DU 29/07/2025 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

CHEVALIER DIAG BRETAGNE
M. XXX XXX
3 Place de la Victoire
56110 Gourin

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0725-30277
Echantillon ITGA : IT072507-37750
Reçu au laboratoire le : 24/07/2025

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	25-MIN-67-D1_ECH_1_A_48_(sauf_32)_4516
Dossier client	25-MIN-67-D1 - BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE BATIMENT H - AILE BL 1 35000 RENNES
Echantillon	027 - Colle de faïence - Logement duplex - Wc
Description ITGA	Carrelage / Colle grise / Couche plâtruse blanche

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Éléments analytiques
Carrelage	Non analysé			
▶ Colle grise + Couche plâtruse blanche non séparable	META (A) le 29/07/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : HAI (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(2) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Validé par : Dylan DUBOIS Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 26

Page 1 / 1



Parc Ariane – Bâtiment 1 - 44, avenue Ariane
33700 MERIGNAC
Tél : 05.57.92.80.12
Fax : 05.56.80.15.24
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5968

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ▶

RAPPORT D'ESSAI N° IT072507-37751 EN DATE DU 29/07/2025

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

CHEVALIER DIAG BRETAGNE
M. XXX XXX
3 Place de la Victoire
56110 Gourin

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0725-30277
Echantillon ITGA : IT072507-37751
Reçu au laboratoire le : 24/07/2025

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	25-MIN-67-D1_ECH_1_A_48_(sauf_32)_4516
Dossier client	25-MIN-67-D1 - BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE BATIMENT H - AILE BL 1 35000 RENNES
Echantillon	028 - Revêtement de sol souple + colle noire + ragréage gris - Logement duplex - Couloir
Description ITGA	Revêtement souple gris / Colle polymère jaune / Ragréage gris / Colle bitumineuse noire

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : Prélèvement et montage adapté sur lame de microscopie
- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Optique à Lumière Polarisée (parties pertinentes de la norme NF ISO 22262-1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.
- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
▶ Revêtement souple gris	META (A) le 29/07/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : DYD
▶ Colle polymère jaune non séparable + Ragréage gris	META (A) le 29/07/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : DYD (2)
▶ Colle bitumineuse noire	MOLP le 29/07/2025 Nombre de préparations : 2 Nombre de supports d'analyse : 2	Présence de fibres d'amiante	Chrysotile	Analyste : GHC

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(2) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Validé par : Dylan DUBOIS Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 5 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 26

Page 1 / 1



Parc Ariane – Bâtiment 1 - 44, avenue Ariane
33700 MERIGNAC
Tél : 05.57.92.80.12
Fax : 05.56.80.15.24
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5968

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ▶

RAPPORT D'ESSAI N° IT072507-37752 EN DATE DU 29/07/2025 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

CHEVALIER DIAG BRETAGNE
M. XXX XXX
3 Place de la Victoire
56110 Gourin

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0725-30277
Echantillon ITGA : IT072507-37752
Reçu au laboratoire le : 24/07/2025

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	25-MIN-67-D1_ECH_1_A_48_(sauf_32)_4516
Dossier client	25-MIN-67-D1 - BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE BATIMENT H - AILE BL 1 35000 RENNES
Echantillon	029 - Peinture + plâtre blanc - Logement duplex - Couloir
Description ITGA	Peinture / Matériau plâtreux blanc en vrac

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Éléments analytiques
▶ Peinture non séparable + Matériau plâtreux blanc en vrac	META (A) le 29/07/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : MRU (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(2) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.

Validé par : Dylan DUBOIS Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 26

Page 1 / 1



Parc Ariane – Bâtiment 1 - 44, avenue Ariane
33700 MERIGNAC
Tél : 05.57.92.80.12
Fax : 05.56.80.15.24
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5968

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT072507-37753 EN DATE DU 29/07/2025 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

CHEVALIER DIAG BRETAGNE
M. XXX XXX
3 Place de la Victoire
56110 Gourin

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0725-30277
Echantillon ITGA : IT072507-37753
Reçu au laboratoire le : 24/07/2025

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	25-MIN-67-D1_ECH_1_A_48_(sauf_32)_4516
Dossier client	25-MIN-67-D1 - BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE BATIMENT H - AILE BL 1 35000 RENNES
Echantillon	030 - Peinture + enduit blanc + béton gris - Logement duplex - Couloir
Description ITGA	Peinture / Enduit beige en vrac hétérogène

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Éléments analytiques
► Peinture non séparable + Enduit beige en vrac hétérogène	META (A) le 29/07/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : MRU (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(2) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.

Validé par : Dylan DUBOIS Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 26

Page 1 / 1



Parc Ariane – Bâtiment 1 - 44, avenue Ariane
33700 MERIGNAC
Tél : 05.57.92.80.12
Fax : 05.56.80.15.24
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5968

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT072507-37754 EN DATE DU 29/07/2025 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

CHEVALIER DIAG BRETAGNE
M. XXX XXX
3 Place de la Victoire
56110 Gourin

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0725-30277
Echantillon ITGA : IT072507-37754
Reçu au laboratoire le : 24/07/2025

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	25-MIN-67-D1_ECH_1_A_48_(sauf_32)_4516
Dossier client	25-MIN-67-D1 - BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE BATIMENT H - AILE BL 1 35000 RENNES
Echantillon	031 - Peinture + plâtre blanc - Logement duplex - Couloir
Description ITGA	Peinture / Matériau plâtreux blanc en vrac

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Éléments analytiques
Peinture non séparable + Matériau plâtreux blanc en vrac	META (A) le 29/07/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : HAI (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(2) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.

Validé par : Dylan DUBOIS Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 26

Page 1 / 1



Parc Ariane – Bâtiment 1 - 44, avenue Ariane
33700 MERIGNAC
Tél : 05.57.92.80.12
Fax : 05.56.80.15.24
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5968

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ▶

RAPPORT D'ESSAI N° IT072507-37755 EN DATE DU 29/07/2025 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

CHEVALIER DIAG BRETAGNE
M. XXX XXX
3 Place de la Victoire
56110 Gourin

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0725-30277
Echantillon ITGA : IT072507-37755
Reçu au laboratoire le : 24/07/2025

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	25-MIN-67-D1_ECH_1_A_48_(sauf_32)_4516
Dossier client	25-MIN-67-D1 - BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE BATIMENT H - AILE BL 1 35000 RENNES
Echantillon	033 - Revêtement de sol souple + colle noire + ragréage gris - Logement duplex - Chambre 1
Description ITGA	Revêtement souple bleu avec couche fibreuse et poussières / Colle polymère jaune / Ragréage gris

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : Prélèvement et montage adapté sur lame de microscopie
- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Optique à Lumière Polarisée (parties pertinentes de la norme NF ISO 22262-1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.
- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
▶ Revêtement souple bleu avec couche fibreuse et poussières	MOLP + META (A) le 29/07/2025 Nombre de préparations : 3 Nombre de supports d'analyse : 3	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : HAI
▶ Colle polymère jaune non séparable + Ragréage gris	META (A) le 29/07/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : HAI (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(2) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Validé par : Dylan DUBOIS Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 26

Page 1 / 1



Parc Ariane – Bâtiment 1 - 44, avenue Ariane
33700 MERIGNAC
Tél : 05.57.92.80.12
Fax : 05.56.80.15.24
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5968

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT072507-37756 EN DATE DU 29/07/2025 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

CHEVALIER DIAG BRETAGNE
M. XXX XXX
3 Place de la Victoire
56110 Gourin

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0725-30277
Echantillon ITGA : IT072507-37756
Reçu au laboratoire le : 24/07/2025

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	25-MIN-67-D1_ECH_1_A_48_(sauf_32)_4516
Dossier client	25-MIN-67-D1 - BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE BATIMENT H - AILE BL 1 35000 RENNES
Echantillon	034 - Papier peint + plâtre blanc - Logement duplex - Chambre 1
Description ITGA	Peinture / Matériau plâtreux blanc en vrac

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
Peinture non séparable + Matériau plâtreux blanc en vrac	META (A) le 29/07/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : DYD (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(2) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.

Validé par : Dylan DUBOIS Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 26

Page 1 / 1



Parc Ariane – Bâtiment 1 - 44, avenue Ariane
33700 MERIGNAC
Tél : 05.57.92.80.12
Fax : 05.56.80.15.24
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5968

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT072507-37757 EN DATE DU 29/07/2025 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

CHEVALIER DIAG BRETAGNE
M. XXX XXX
3 Place de la Victoire
56110 Gourin

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0725-30277
Echantillon ITGA : IT072507-37757
Reçu au laboratoire le : 24/07/2025

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	25-MIN-67-D1_ECH_1_A_48_(sauf_32)_4516
Dossier client	25-MIN-67-D1 - BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE BATIMENT H - AILE BL 1 35000 RENNES
Echantillon	035 - Papier peint + plâtre blanc - Logement duplex - Chambre 1
Description ITGA	Peinture / Matériau plâtreux blanc avec couche cartonnée

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
Peinture non séparable + Matériau plâtreux blanc avec couche cartonnée	META (A) le 29/07/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : DYD (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(2) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Validé par : Dylan DUBOIS Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 26

Page 1 / 1



Parc Ariane – Bâtiment 1 - 44, avenue Ariane
33700 MERIGNAC
Tél : 05.57.92.80.12
Fax : 05.56.80.15.24
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5968

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT072507-37758 EN DATE DU 29/07/2025 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

CHEVALIER DIAG BRETAGNE
M. XXX XXX
3 Place de la Victoire
56110 Gourin

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0725-30277
Echantillon ITGA : IT072507-37758
Reçu au laboratoire le : 24/07/2025

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	25-MIN-67-D1_ECH_1_A_48_(sauf_32)_4516
Dossier client	25-MIN-67-D1 - BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE BATIMENT H - AILE BL 1 35000 RENNES
Echantillon	036 - Peinture + plâtre blanc - Logement duplex - Chambre 1
Description ITGA	Peinture / Matériau plâtreux blanc en vrac

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
Peinture non séparable + Matériau plâtreux blanc en vrac	META (A) le 29/07/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : DYD (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(2) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.

Validé par : Dylan DUBOIS Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 26

Page 1 / 1



Parc Ariane – Bâtiment 1 - 44, avenue Ariane
33700 MERIGNAC
Tél : 05.57.92.80.12
Fax : 05.56.80.15.24
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5968

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ▶

RAPPORT D'ESSAI N° IT072507-37759 EN DATE DU 29/07/2025 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

CHEVALIER DIAG BRETAGNE
M. XXX XXX
3 Place de la Victoire
56110 Gourin

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0725-30277
Echantillon ITGA : IT072507-37759
Reçu au laboratoire le : 24/07/2025

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	25-MIN-67-D1_ECH_1_A_48_(sauf_32)_4516
Dossier client	25-MIN-67-D1 - BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE BATIMENT H - AILE BL 1 35000 RENNES
Echantillon	037 - Colle de carrelage + ragréage gris - Logement duplex - Salle de bain
Description ITGA	Carrelage / Colle grise / Ragréage gris

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Éléments analytiques
Carrelage	Non analysé			
▶ Colle grise non séparable + Ragréage gris	META (A) le 29/07/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : MRU (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(2) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Validé par : Dylan DUBOIS Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 26

Page 1 / 1



Parc Ariane – Bâtiment 1 - 44, avenue Ariane
33700 MERIGNAC
Tél : 05.57.92.80.12
Fax : 05.56.80.15.24
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5968

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT072507-37760 EN DATE DU 29/07/2025 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

CHEVALIER DIAG BRETAGNE
M. XXX XXX
3 Place de la Victoire
56110 Gourin

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0725-30277
Echantillon ITGA : IT072507-37760
Reçu au laboratoire le : 24/07/2025

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	25-MIN-67-D1_ECH_1_A_48_(sauf_32)_4516
Dossier client	25-MIN-67-D1 - BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE BATIMENT H - AILE BL 1 35000 RENNES
Echantillon	038 - Colle de faïence - Logement duplex - Salle de bain
Description ITGA	Carrelage / Colle grise / Couche plâtruse blanche

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Éléments analytiques
Carrelage	Non analysé			
▶ Colle grise + Couche plâtruse blanche non séparable	META (A) le 29/07/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : MRU (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(2) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Validé par : Dylan DUBOIS Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 26

Page 1 / 1



Parc Ariane – Bâtiment 1 - 44, avenue Ariane
33700 MERIGNAC
Tél : 05.57.92.80.12
Fax : 05.56.80.15.24
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5968

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT072507-37761 EN DATE DU 29/07/2025 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

CHEVALIER DIAG BRETAGNE
M. XXX XXX
3 Place de la Victoire
56110 Gourin

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0725-30277
Echantillon ITGA : IT072507-37761
Reçu au laboratoire le : 24/07/2025

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	25-MIN-67-D1_ECH_1_A_48_(sauf_32)_4516
Dossier client	25-MIN-67-D1 - BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE BATIMENT H - AILE BL 1 35000 RENNES
Echantillon	039 - Colle de faïence - Logement duplex - Salle de bain
Description ITGA	Peinture / Carrelage / Colle grise / Couche plâtrée blanche

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
Peinture non séparable + Colle grise + Couche plâtrée blanche non séparable	META (A) le 29/07/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : DYD (2)
Carrelage		Non analysé		

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(2) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Validé par : Dylan DUBOIS Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 26

Page 1 / 1



Parc Ariane – Bâtiment 1 - 44, avenue Ariane
33700 MERIGNAC
Tél : 05.57.92.80.12
Fax : 05.56.80.15.24
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5968

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT072507-37762 EN DATE DU 29/07/2025 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

CHEVALIER DIAG BRETAGNE
M. XXX XXX
3 Place de la Victoire
56110 Gourin

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0725-30277
Echantillon ITGA : IT072507-37762
Reçu au laboratoire le : 24/07/2025

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	25-MIN-67-D1_ECH_1_A_48_(sauf_32)_4516
Dossier client	25-MIN-67-D1 - BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE BATIMENT H - AILE BL 1 35000 RENNES
Echantillon	040 - Peinture + plâtre blanc - Logement duplex - Salle de bain
Description ITGA	Peinture / Matériau plâtreux blanc en vrac

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
Peinture non séparable + Matériau plâtreux blanc en vrac	META (A) le 29/07/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : DYD (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(2) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.

Validé par : Dylan DUBOIS Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 26

Page 1 / 1



Parc Ariane – Bâtiment 1 - 44, avenue Ariane
33700 MERIGNAC
Tél : 05.57.92.80.12
Fax : 05.56.80.15.24
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5968

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT072507-37763 EN DATE DU 29/07/2025 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

CHEVALIER DIAG BRETAGNE
M. XXX XXX
3 Place de la Victoire
56110 Gourin

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0725-30277
Echantillon ITGA : IT072507-37763
Reçu au laboratoire le : 24/07/2025

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	25-MIN-67-D1_ECH_1_A_48_(sauf_32)_4516
Dossier client	25-MIN-67-D1 - BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE BATIMENT H - AILE BL 1 35000 RENNES
Echantillon	041 - Peinture + plâtre blanc - Logement duplex - Salle de bain
Description ITGA	Peinture / Matériau plâtreux blanc en vrac

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
Peinture non séparable + Matériau plâtreux blanc en vrac	META (A) le 29/07/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : DYD (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(2) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.

Validé par : Dylan DUBOIS Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 26

Page 1 / 1



Parc Ariane – Bâtiment 1 - 44, avenue Ariane
33700 MERIGNAC
Tél : 05.57.92.80.12
Fax : 05.56.80.15.24
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5968

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT072507-37764 EN DATE DU 29/07/2025 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

CHEVALIER DIAG BRETAGNE
M. XXX XXX
3 Place de la Victoire
56110 Gourin

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0725-30277
Echantillon ITGA : IT072507-37764
Reçu au laboratoire le : 24/07/2025

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	25-MIN-67-D1_ECH_1_A_48_(sauf_32)_4516
Dossier client	25-MIN-67-D1 - BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE BATIMENT H - AILE BL 1 35000 RENNES
Echantillon	042 - Peinture + plâtre blanc - Logement duplex - Salle de bain
Description ITGA	Peinture / Matériau plâtreux blanc en vrac

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
Peinture non séparable + Matériau plâtreux blanc en vrac	META (A) le 29/07/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : DYD (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(2) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.

Validé par : Dylan DUBOIS Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 26

Page 1 / 1



Parc Ariane – Bâtiment 1 - 44, avenue Ariane
33700 MERIGNAC
Tél : 05.57.92.80.12
Fax : 05.56.80.15.24
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5968

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ▶

RAPPORT D'ESSAI N° IT072507-37765 EN DATE DU 29/07/2025 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

CHEVALIER DIAG BRETAGNE
M. XXX XXX
3 Place de la Victoire
56110 Gourin

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0725-30277
Echantillon ITGA : IT072507-37765
Reçu au laboratoire le : 24/07/2025

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	25-MIN-67-D1_ECH_1_A_48_(sauf_32)_4516
Dossier client	25-MIN-67-D1 - BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE BATIMENT H - AILE BL 1 35000 RENNES
Echantillon	043 - Colle de carrelage + ragréage gris - Bibliothèque - Wc
Description ITGA	Carrelage / Colle grise / Ragréage gris

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Éléments analytiques
Carrelage	Non analysé			
▶ Colle grise + Ragréage gris non séparable	META (A) le 29/07/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : HAI (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(2) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Validé par : Dylan DUBOIS Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 26

Page 1 / 1



Parc Ariane – Bâtiment 1 - 44, avenue Ariane
33700 MERIGNAC
Tél : 05.57.92.80.12
Fax : 05.56.80.15.24
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5968

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT072507-37766 EN DATE DU 29/07/2025 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

CHEVALIER DIAG BRETAGNE
M. XXX XXX
3 Place de la Victoire
56110 Gourin

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0725-30277
Echantillon ITGA : IT072507-37766
Reçu au laboratoire le : 24/07/2025

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	25-MIN-67-D1_ECH_1_A_48_(sauf_32)_4516
Dossier client	25-MIN-67-D1 - BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE BATIMENT H - AILE BL 1 35000 RENNES
Echantillon	044 - Peinture + plâtre blanc - Bibliothèque - Wc
Description ITGA	Peinture / Matériau plâtreux blanc en vrac

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
Peinture non séparable + Matériau plâtreux blanc en vrac	META (A) le 29/07/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : DYD (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(2) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.

Validé par : Dylan DUBOIS Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 26

Page 1 / 1



Parc Ariane – Bâtiment 1 - 44, avenue Ariane
33700 MERIGNAC
Tél : 05.57.92.80.12
Fax : 05.56.80.15.24
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5968

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ▶

RAPPORT D'ESSAI N° IT072507-37767 EN DATE DU 29/07/2025 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

CHEVALIER DIAG BRETAGNE
M. XXX XXX
3 Place de la Victoire
56110 Gourin

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0725-30277
Echantillon ITGA : IT072507-37767
Reçu au laboratoire le : 24/07/2025

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	25-MIN-67-D1_ECH_1_A_48_(sauf_32)_4516
Dossier client	25-MIN-67-D1 - BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE BATIMENT H - AILE BL 1 35000 RENNES
Echantillon	045 - Dalle de faux-plafond - Bibliothèque - Wc
Description ITGA	Enduit blanc / Matériau fibreux beige

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : Prélèvement et montage adapté sur lame de microscopie
- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Optique à Lumière Polarisée (parties pertinentes de la norme NF ISO 22262-1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.
- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
▶ Enduit blanc non séparable + Matériau fibreux beige	MOLP + META (A) le 29/07/2025 Nombre de préparations : 3 Nombre de supports d'analyse : 3	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : DYD (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(2) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Validé par : Dylan DUBOIS Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 5 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 26

Page 1 / 1



Parc Ariane – Bâtiment 1 - 44, avenue Ariane
33700 MERIGNAC
Tél : 05.57.92.80.12
Fax : 05.56.80.15.24
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5968

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT072507-37768 EN DATE DU 29/07/2025 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

CHEVALIER DIAG BRETAGNE
M. XXX XXX
3 Place de la Victoire
56110 Gourin

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0725-30277
Echantillon ITGA : IT072507-37768
Reçu au laboratoire le : 24/07/2025

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	25-MIN-67-D1_ECH_1_A_48_(sauf_32)_4516
Dossier client	25-MIN-67-D1 - BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE BATIMENT H - AILE BL 1 35000 RENNES
Echantillon	046 - Colle de faïence - Bibliothèque - Wc
Description ITGA	Peinture / Carrelage / Colle grise / Couche plâtrée blanche

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
Peinture non séparable + Colle grise + Couche plâtrée blanche non séparable	META (A) le 29/07/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : MRU (2)
Carrelage		Non analysé		

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(2) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Validé par : Dylan DUBOIS Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 26

Page 1 / 1



Parc Ariane – Bâtiment 1 - 44, avenue Ariane
33700 MERIGNAC
Tél : 05.57.92.80.12
Fax : 05.56.80.15.24
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5968

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ▶

RAPPORT D'ESSAI N° IT072507-37769 EN DATE DU 29/07/2025 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

CHEVALIER DIAG BRETAGNE
M. XXX XXX
3 Place de la Victoire
56110 Gourin

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0725-30277
Echantillon ITGA : IT072507-37769
Reçu au laboratoire le : 24/07/2025

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	25-MIN-67-D1_ECH_1_A_48_(sauf_32)_4516
Dossier client	25-MIN-67-D1 - BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE BATIMENT H - AILE BL 1 35000 RENNES
Echantillon	047 - Colle de plinthe - Bibliothèque - Wc
Description ITGA	Peinture / Carrelage / Colle grise / Couche plâtrée blanche

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
▶ Peinture non séparable + Colle grise + Couche plâtrée blanche non séparable	META (A) le 29/07/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : HAI (2)
Carrelage		Non analysé		

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(2) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Validé par : Dylan DUBOIS Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 5 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 26

Page 1 / 1



Parc Ariane – Bâtiment 1 - 44, avenue Ariane
33700 MERIGNAC
Tél : 05.57.92.80.12
Fax : 05.56.80.15.24
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5968

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT072507-37770 EN DATE DU 29/07/2025 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

CHEVALIER DIAG BRETAGNE
M. XXX XXX
3 Place de la Victoire
56110 Gourin

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0725-30277
Echantillon ITGA : IT072507-37770
Reçu au laboratoire le : 24/07/2025

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	25-MIN-67-D1_ECH_1_A_48_(sauf_32)_4516
Dossier client	25-MIN-67-D1 - BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE BATIMENT H - AILE BL 1 35000 RENNES
Echantillon	048 - Colle de faïence - Bibliothèque - Sanitaire homme - douche
Description ITGA	Peinture / Carrelage / Joint cassant blanc / Colle grise / Couche plâtrée blanche

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
► Peinture non séparable + Joint cassant blanc	META (A) le 29/07/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : HAI (2)
Carrelage	Non analysé			
► Colle grise + Couche plâtrée blanche non séparable	META (A) le 29/07/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : HAI (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(2) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Validé par : Dylan DUBOIS Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 5 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 26

Page 1 / 1

7.3 - Annexe - Conséquences réglementaires et recommandations

L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à la présence d'amiante dans un bâtiment. Elle doit être complétée par la définition et la mise en œuvre de mesures de gestion adaptées et proportionnées pour limiter l'exposition des occupants présents temporairement ou de façon permanente dans le bâtiment et des personnes appelées à intervenir sur les matériaux ou produits contenant de l'amiante. Les recommandations générales de sécurité définies ci-après rappellent les règles de base destinées à prévenir les expositions. Le propriétaire (ou, à défaut, l'exploitant) de l'immeuble concerné adapte ces recommandations aux particularités de chaque bâtiment et de ses conditions d'occupation ainsi qu'aux situations particulières rencontrées.

Ces recommandations générales de sécurité ne se substituent en aucun cas aux obligations réglementaires existantes en matière de prévention des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs, inscrites dans le code du travail.

Le marquage des matériaux et produits contenant de l'amiante doit être réalisé par le donneur d'ordre conformément à l'arrêté du 16 juillet 2019 modifié.

1. Informations générales

a) Dangerosité de l'amiante

Les maladies liées à l'amiante sont provoquées par l'inhalation des fibres. Toutes les variétés d'amiante sont classées comme substances cancérigènes avérées pour l'homme. Elles sont à l'origine de cancers qui peuvent atteindre soit la plèvre qui entoure les poumons (mésothéliomes), soit les bronches et/ou les poumons (cancers broncho-pulmonaires). Ces lésions surviennent longtemps (souvent entre 20 à 40 ans) après le début de l'exposition à l'amiante. Le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) a également établi récemment un lien entre exposition à l'amiante et cancers du larynx et des ovaires. D'autres pathologies, non cancéreuses, peuvent également survenir en lien avec une exposition à l'amiante. Il s'agit exceptionnellement d'épanchements pleuraux (liquide dans la plèvre) qui peuvent être récidivants ou de plaques pleurales (qui épaississent la plèvre). Dans le cas d'empoussièrement important, habituellement d'origine professionnelle, l'amiante peut provoquer une sclérose (asbestose) qui réduira la capacité respiratoire et peut dans les cas les plus graves produire une insuffisance respiratoire parfois mortelle. Le risque de cancer du poumon peut être majoré par l'exposition à d'autres agents cancérigènes, comme la fumée du tabac.

2. Intervention de professionnels soumis aux dispositions du code du travail

Les entreprises réalisant des opérations sur matériaux et produits contenant de l'amiante sont soumises aux dispositions des articles R. 4412-94 à R. 4412-148 du code du travail. Les entreprises qui réalisent des travaux de retrait ou de confinement de matériaux et produits contenant de l'amiante doivent en particulier être certifiées dans les conditions prévues à l'article R. 4412-129.

3. Gestion des déchets contenant de l'amiante

Les déchets de toute nature contenant de l'amiante sont des déchets dangereux. A ce titre, un certain nombre de dispositions réglementaires, dont les principales sont rappelées ci-après, encadrent leur élimination.

Lors de travaux conduisant à un désamiantage de tout ou partie de l'immeuble, la personne pour laquelle les travaux sont réalisés, c'est-à-dire les maîtres d'ouvrage, en règle générale les propriétaires, ont la responsabilité de la bonne gestion des déchets produits, conformément aux dispositions de l'article L. 541-2 du code de l'environnement. Ce sont les producteurs des déchets au sens du code de l'environnement.

Les déchets liés au fonctionnement d'un chantier (équipements de protection, matériel, filtres, bâches, etc.) sont de la responsabilité de l'entreprise qui réalise les travaux.

a. Conditionnement des déchets

Les déchets de toute nature susceptibles de libérer des fibres d'amiante sont conditionnés et traités de manière à ne pas provoquer d'émission de poussières. Ils sont ramassés au fur et à mesure de leur production et conditionnés dans des emballages appropriés et fermés, avec apposition de l'étiquetage prévu par le décret n° 88-466 du 28 avril 1988 relatif aux produits contenant de l'amiante et par le code de l'environnement notamment ses articles R. 551-1 à R. 551-13 relatifs aux dispositions générales relatives à tous les ouvrages d'infrastructures en matière de stationnement, chargement ou déchargement de matières dangereuses.

Les professionnels soumis aux dispositions du code du travail doivent procéder à l'évacuation des déchets, hors du chantier, aussitôt que possible, dès que le volume le justifie après décontamination de leurs emballages.

b. Apport en déchèterie

Environ 10 % des déchèteries acceptent les déchets d'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité provenant de ménages, voire d'artisans. Tout autre déchet contenant de l'amiante est interdit en déchèterie.

A partir du 1er janvier 2013, les exploitants de déchèterie ont l'obligation de fournir aux usagers les emballages et l'étiquetage appropriés aux déchets d'amiante.

c. Filières d'élimination des déchets

Les matériaux contenant de l'amiante ainsi que les équipements de protection (combinaison, masque, gants...) et les déchets issus du nettoyage (chiffon...) sont des déchets dangereux. En fonction de leur nature, plusieurs filières d'élimination peuvent être envisagées.

Les déchets contenant de l'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité peuvent être éliminés dans des installations de stockage de déchets non dangereux si ces installations disposent d'un casier de stockage dédié à ce type de déchets.

Tout autre déchet amianté doit être éliminé dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés. En particulier, les déchets liés au fonctionnement du chantier, lorsqu'ils sont susceptibles d'être contaminés par de l'amiante, doivent être éliminés dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés.

d. Information sur les déchèteries et les installations d'élimination des déchets d'amiante

Les informations relatives aux déchèteries acceptant des déchets d'amiante lié et aux installations d'élimination des déchets d'amiante peuvent être obtenues auprès :

- de la préfecture ou de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie en Ile-de-France) ou de la direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement ;
- du conseil général (ou conseil régional en Ile-de-France) au regard de ses compétences de planification sur les déchets dangereux ;
- de la mairie ;
- ou sur la base de données « déchets » gérée par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, directement accessible sur internet à l'adresse suivante : www.sinoe.org.

e. Traçabilité

Plateforme Trackdechets :

Trackdechets est obligatoire pour tous les acteurs concernés par la traçabilité des déchets dangereux et de l'amiante. Cette plateforme numérique gratuite permet de matérialiser la traçabilité des déchets dangereux. Elle permet de faire circuler les BSD (Bordereaux de Suivi de Déchets) et les BSDA (Bordereau de suivi des déchets d'amiante) en toute sécurité, à toutes les étapes du parcours du déchet.

7.4 - Annexe - Autres documents

Votre Assurance

► RCE PRESTATAIRES



Assurance et Banque

ATTESTATION

CHEVALIER DIAG BRETAGNE
11 RUE LAVOISIER
56530 QUEVEN FR

COURTIER

DURAND ASSURANCES

8 RUE MAGENTA

53120 GORRON

Tél : 02 43 30 45 98

Fax : 02 43 30 45 98

Email :

CABINET.DURAND.COURTAGE@GMAIL.COM

Portefeuille : 0201386584

Vos références :

Contrat n° 11002336104

Client n° 0762343120

AXA France IARD, atteste que :

**CHEVALIER DIAG BRETAGNE
11 RUE LAVOISIER
56530 QUEVEN**

est titulaire d'un contrat d'assurance N° 11002336104 ayant pris effet le 22/07/2022 garantissant les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile pouvant lui incomber du fait de l'exercice des activités suivantes :

- DIAGNOSTICS TECHNIQUES IMMOBILIERS

- Constat de risque d'exposition au plomb
- Etat mentionnant la présence ou l'absence de matériaux ou produits contenant de l'amiante
- Etat relatif à la présence de termites dans le bâtiment
- Etat de l'installation intérieure de gaz
- Etat des risques naturels, miniers et technologiques
- Diagnostic de performance énergétique
- Etat de l'installation intérieure d'électricité
- Information sur la présence d'un risque de mэрule

A titre accessoire :

- LOI CARREZ
- MESURE DU RADON
- DOSSIER TECHNIQUE AMIANTE
- DIAGNOSTIC AMIANTE AVANT TRAVAUX OU DEMOLITION
- DIAGNOSTIC DE CONFORMITE AUX NORMES DE SURFACE ET D'HABITABILITE
- PRET A TAUX ZERO
- INFILTROMETRIE PERMEABILITE A L'AIR
- VERIFICATION DE LA CONFORMITE DE LA NOUVELLE REGLEMENTATION THERMIQUE RT 2012
- DIAGNOSTIC SUR FIBRE CERAMIQUE REFRACTAIRE
- DIAGNOSTIC SUR HYDROCARBURE AROMATIQUE POLYCYCLIQUE
- DIAGNOSTIC DE DECHETS ISSUS DE LA DEMOLITION à l'exclusion des métaux lourds.

1D050202041226



1/1

AXA France IARD SA

Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros

Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex 722 057 460 R.C.S. Nanterre

Entreprise régie par le Code des assurances - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460

Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance

1/ En cas de vente d'un bien immobilier au titre de la constitution du dossier technique, et visés aux 1° à 7° de l'article L 271-4 du Code de la Construction et de l'Habitation :

2/ En cas de location de bâtiments à usage principal d'habitation et de livraison de bâtiments neufs au titre de la constitution du dossier de diagnostic technique visé à l'article 3-3 de la loi 89-462 du 6 juillet 1989 modifiée

- Le constat de risque d'exposition au plomb prévu aux articles L. 1334-5 et L. 1334-6 du Code de la Santé Publique ;
- L'état mentionnant la présence ou l'absence de matériaux ou produits contenant de l'amiante prévu à l'article L. 1334-13 du Code de la Santé Publique ;
- L'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment prévu à l'article L. 133-6 du Code de la Construction et de l'habitation ;
- L'état de l'installation intérieure de gaz prévu à l'article L. 134-6 du Code de la Construction et de l'habitation ;
- L'état des risques naturels, miniers et technologiques prévu à l'article L125-5 du Code de l'environnement dans les zones mentionnées au même article
- Le diagnostic de performance énergétique prévu à l'article L. 131-1 du Code de la Construction et de l'habitation ;
- L'état de l'installation intérieure d'électricité prévu à l'article L. 134-7 du Code de la Construction et de l'habitation ;
- L'information sur la présence d'un risque de mэрule prévu à l'article L133-9 du code de la Construction et de l'habitation

En complément de l'article 1.1 des Conditions générales, ce contrat permet à l'assuré de satisfaire à l'obligation d'assurance de responsabilité civile professionnelle instituée par l'article R271-2 du Code de la Construction et de l'Habitation relatif aux diagnostics techniques.

La garantie du contrat est étendue aux conséquences pécuniaires de la responsabilité civile pouvant incomber à l'assuré lorsqu'il réalise à titre accessoire ces mêmes constats et diagnostics en dehors de la constitution du dossier technique.

La présente attestation, qui ne peut engager l'Assureur au-delà des limites et conditions du contrat en cours d'établissement auquel elle se réfère, est délivrée sous réserve de la régularisation de celui-ci.

La présente attestation est valable pour la période du **01/01/2025** au **01/01/2026** sous réserve des possibilités de suspension ou de résiliation en cours d'année d'assurance pour les cas prévus par le Code des Assurances ou le contrat.

Fait à PARIS le 26 décembre 2024
Pour la société :



AXA France IARD SA

Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros
Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex 722 057 460 R.C.S. Nanterre
Entreprise régie par le Code des assurances - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460
Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 26 I-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance

2/2



La certification de compétence de personnes physiques
est attribuée par ABCIDIA CERTIFICATION à

BOUCHER Pierre-Yves
sous le numéro 22-1606

Cette certification concerne les spécialités de diagnostics immobiliers suivantes :



Amiante sans mention

Prise d'effet : 25/02/2022

Validité : 24/02/2029

Arrêté du 2 juillet 2018 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique.



Amiante avec mention

Prise d'effet : 25/02/2022

Validité : 24/02/2029

Arrêté du 2 juillet 2018 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique.



CREP

Prise d'effet : 10/03/2022

Validité : 09/03/2029

Arrêté du 2 juillet 2018 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique.

22-1606 - v2 - 10/03/2022



Accréditation
014-0540
portée diagnostic sur
www.cofrac.fr

Véronique DELMAY
Gestionnaire des certifiés



Le maintien des dates de validité mentionnées ci-dessus est conditionné à la bonne exécution des opérations de surveillance
Certification délivrée selon le dispositif particulier de certification de diagnostic immobilier PRO 06